

LE FABULEUX ENSEMBLE DE M. BOUTIN, RUE DE RICHELIEU (1738-1740)

Philippe Cachau

Chercheur et docteur en histoire de l'art

L'ensemble constitué par Simon Boutin, receveur général des finances de la généralité de Tours, dans le quadrilatère Richelieu-Ménars-Saint-Augustin-Gramont (fig.1), en 1738-1740, constitua l'une des réalisations les plus ambitieuses de cette partie de Paris en même temps que l'un des grands chantiers civils de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778).

Erigé à l'emplacement du fameux hôtel de Ménars dont il reprit un corps de logis, cet ensemble se composait d'un grand hôtel, n° 79 rue de Richelieu, qui ouvrait sur l'impasse de Ménars (n°s 4-8), d'un petit hôtel, sis 77 rue de Richelieu à l'angle de la rue Saint-Augustin, et d'une grande maison à loyer, n° 4 rue Saint-Augustin. Le site était d'autant plus prestigieux qu'il voisinait par-derrrière avec l'hôtel de Gramont.

Outre son architecte, la réputation de cet ensemble tenait également à celle du grand ornemaniste de style rocaille, Nicolas Pineau (1684-1754), dont ce fut, avec la cathédrale Saint-Louis de Versailles et le château d'Asnières-sur-Seine, l'une des grandes collaborations avec Mansart de Sagonne. On ne conserve en effet pas moins d'une dizaine de dessins de sa main pour le grand hôtel, ce qui est tout à fait exceptionnel. La façade de la maison à loyer demeure le seul élément subsistant de ce fabuleux ensemble que l'on puisse encore apprécier.

Acquisition et origine du lieu

Le 22 août 1736, Simon Boutin, domicilié rue neuve des Capucines, paroisse Saint-Roch, se faisait adjuger par la voie de Me Blanchard, procureur au Parlement, établi rue des Marmousets, paroisse Saint-Pierre-aux-Bœufs et qui lui en fit déclaration aussitôt, l'hôtel de Ménars et son jardin, partie de l'ancien plus vaste, moyennant 160 500 livres. L'adjudication s'était déroulée du 14 mars au 22 août¹.

¹A.N., X 3b 2478 : Adjudication aux requêtes du palais du 22 août 1736.

Elle avait été ouverte par sentences des requêtes du palais des 31 janvier et 3 février à la demande de Marie-Thérèse Charron de Ménars, fille majeure, héritière pour un quart de Marie-Françoise de La Grange, sa mère, veuve de Jean-Jacques Charron, chevalier, marquis de Ménars, son père dont elle était héritière pour un tiers.

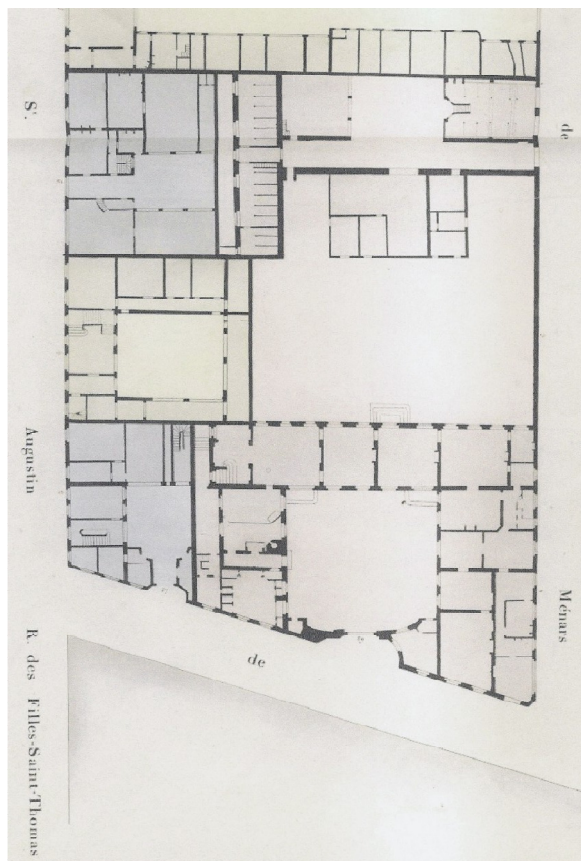


Fig.1 : Plan cadastral de l'ensemble Boutin, rue de Richelieu et rue Saint-Augustin, 1814 (Archives de Paris, F31/76, n° 21 : Atlas Vasserot. Plan cadastral de l'îlot n° 12, Feydeau, 2^e arrondissement ; droits réservés).

Les origines de l'hôtel de Ménars (fig.2), l'un des plus importants de la rue de Richelieu, sont bien connues². Le site, compris entre la rue neuve Saint-Augustin et l'enceinte de Paris établie par Louis XIII, avait été acquis par François Thévenin, chirurgien du roi, au début du XVII^e siècle, qui détenait là, en 1634, quelques 2 117 toises. En 1640, il fit bâtir à l'angle des deux rues, une grande maison ou hôtel dont le jardin, réputé pour la grosseur et la rareté de ses fruits, s'étendait jusqu'au rempart.

Par testament du 20 septembre 1652, Thévenin légua la moitié du terrain à son fils Pierre, contrôleur des Bâtiments de la reine, et sa femme Marie Talon. L'autre moitié revint à son épouse, Marguerite Lesage avec laquelle il était commun en biens et qui, brouillée avec leur fils, avait cédé sa part à son neveu, François Paget, sieur de Vaubuin.

²Cf. Vitu, 1880 ; Dumolin, 1931, t. II, p. 286-288 ; Hillairet, 1966, p. 73-77.

Le 21 octobre 1655, Pierre Thévenin cédait sa moitié de terrain à son cousin Jacques II Paget, maître des requêtes, intendant de Tours et de Limoges, intendant des finances, pour 2 833 livres 6 sous 8 deniers. Ce dernier racheta à son frère aîné François, l'autre moitié de terrain, le 11 décembre 1656, et en fit déclaration, le 31 mars 1657.

Le 13 janvier 1662, Jacques II Paget vendait le tout pour 200 000 livres à Jacques-Eléonor de Rouxel (1655-1725), comte de Grancey, baron de Médany, maréchal de France, qui passa déclaration le 16 avril suivant. Le rempart de Louis XIII étant devenu inutile du fait des victoires de Louis XIV dans le nord de la France, le maréchal de Grancey augmenta, en 1679, le terrain de 450 toises à l'occasion de l'aliénation de l'enceinte, prolongeant ainsi son terrain au nord. L'hôtel est alors décrit comme « une grande maison tenant d'une part à la rue neuve Saint-Augustin, d'autre part aux murs de la ville, d'un bout à la maison du sieur Monnerot, trésorier des parties casuelles, et d'autre à la rue de Richelieu ».

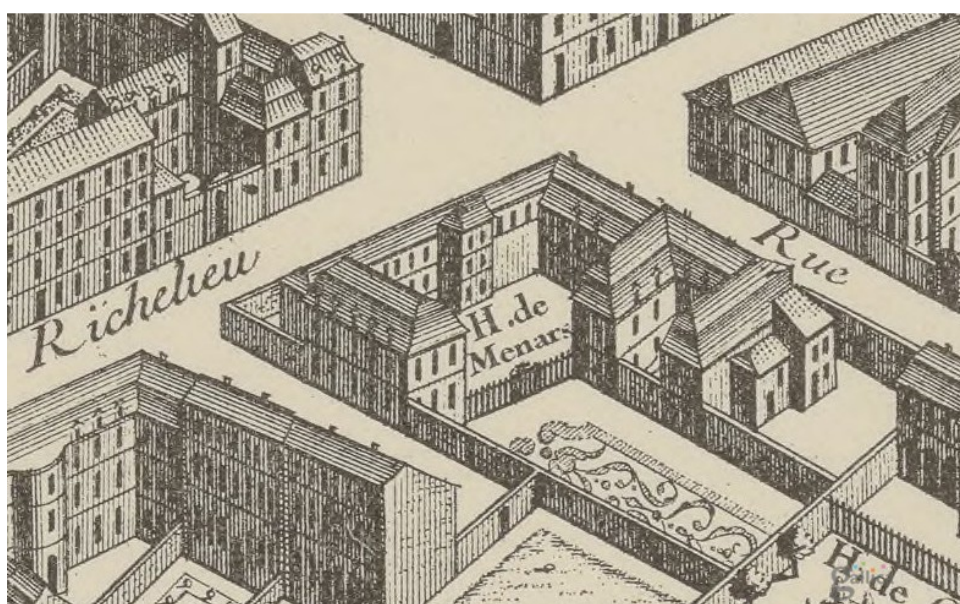


Fig.2 : Etat de l'hôtel de Ménéars au début du XVIIIe siècle (Plan de Turgot par Louis Bretez, 1734-1739, détail).

Le 3 août 1685, ses héritiers vendirent l'hôtel à Jean-Jacques Charron (1643-1718), marquis de Ménéars, alors conseiller au Parlement, surintendant de la Maison de la reine et intendant de Paris, moyennant 300 000 livres. Beau-frère de Colbert par son union, le 5 mai 1671, avec Marie-Françoise de La Grange Neuville (vers 1650-1729), il devint en 1691 président à mortier du Parlement de Paris. Domicilié jusqu'alors, rue Vivienne, il engagea d'importants travaux d'extension de l'hôtel le long de la rue de Richelieu, mais aussi de remise au goût du jour des anciens bâtiments en vue de son installation. Il y disposa la fameuse bibliothèque – une des plus remarquables de Paris avec ses 12 729 volumes dont de nombreux manuscrits – qu'il avait acquise en 1680 des héritiers du président Jacques-Auguste de Thou (1609-1677) et qui fit la réputation de l'hôtel jusqu'à la Régence. Germain Brice décrit ainsi l'endroit

comme l'une des maisons les plus remarquables de la rue de Richelieu « dont les vues sont charmantes » car elles donnaient sur la campagne au-delà du rempart³.

Au décès du marquis à son château de Ménars, le 16 mars 1718, l'hôtel revint à sa veuve après les renonciations à succession, le 21 décembre, de son fils, Michel-Jean-Baptiste, chevalier marquis de Ménars, brigadier des armées du roi, colonel d'infanterie, puis de son gendre, Dreux-Augustin Dugué, chevalier, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire, époux d'Elisabeth Charron de Ménars, le 20 avril 1719. Ses deux filles, majeures, Marie-Thérèse Charron de Neuville et Marie-Françoise-Thérèse Charron de Nozieux, l'abandonnèrent, quant à elles, le 29 avril, en paiement des 300 000 livres dues à leur mère du fait de sa renonciation à la communauté de biens d'avec leur père, le 30 septembre 1718⁴.

La marquise de Ménars, baronne de Conflans Sainte-Honorine, dame de Neuville, fit procéder aussitôt au lotissement de l'hôtel de part et d'autre de la nouvelle rue de Ménars (impasse alors) par François Bruant (1679-1732), architecte du roi, fils du fameux Libéral Bruant, architecte des Invalides. Le plan de ce lotissement (fig.3) fut déposé devant notaire, le 2 juin 1719, et le premier lot (F), à droite de l'impasse, était vendu le même jour. Suivirent, le lot G, le 4 juin, puis les lots H et I, le 30 octobre 1721. Les lots A à D, à gauche de l'impasse, recouvraient les anciens bâtiments de l'hôtel avec une portion de l'ancien jardin et devaient constituer les futurs emplacements du bel ensemble de Simon Boutin⁵.

³ « Les autres Maisons remarquables de la rue de Richelieu, qui se trouvent à son extrémité, sont, l'hostel de Ménars, dont les vûes sont charmantes ; de même que de toutes les autres maisons qui se trouvent sur la même ligne, parce qu'elles découvrent la campagne qui est de ce côté-là. On conserve dans cette maison de très-beaux tableaux, & la fameuse bibliothèque de THOU, autrefois amassée par les grands hommes de ce nom, qui ont fait tant d'honneur à la France par leur mérite & par leur doctrine. Jean-Jaques Charron de Menars, Président au Mortier, par une espece de veneration pour ces Illustres, & par la passion ardente qu'il a pour les sciences, a acheté cette bibliotheque une somme considerable, sur le point qu'elle alloit être dissipée, pour satisfaire à des créanciers avides. Tous les jours il l'a fait augmenter de rares Volumes, qui la rendront avec le temps, beaucoup plus considerable qu'elle n'a jamais été » (cf. Brice, 1706, t. I, p. 211).

⁴A.N., S 1199 : Cession de l'hôtel de Ménars du 29 avril 1719.

⁵*Id* : Ventes du 2 juin 1719 à Moïse-Augustin de Fontanieu, écuyer, conseiller secrétaire du roi, intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne du lot F pour 51 037 livres 15 sols et à Pierre Gache de Montblanc, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie, des lots H et I sur la rue de Richelieu pour 32 383 livres 6 sols 8 deniers.

A.N., M.C., XCVI, 255 : Dépôt de plan du 2 juin 1719 et vente à Moïse-Augustin de Fontanieu du même jour. Arch. Paris, Dq¹⁰ 193 : Vente sous seing privé du lot G à Moufle de Champigny père. Ce dernier se portera acquéreur de même du lot F, le 20 janvier 1722. Son fils Augustin-François revendra les deux lots mitoyens, le 25 janvier 1731, comme places à bâtir à Claude-Gaspard Girard, abbé de Colondre, pour 40 000 livres. Ce dernier était le prête-nom de Jean-Simon Moufle, secrétaire du roi, receveur général des finances d'Amiens. La maison érigée par ce dernier fut vendue, le 9 mai 1733, à Jean-Baptiste-François Durey, baron de Ménières, président de la seconde chambre des requêtes du Palais, pour 150 000 livres.

La rue de Ménars est réputée établie en 1726 en vertu des lettres patentes du 19 février qui ordonnaient son prolongement sur le site de l'hôtel de Gramont (Cf. Lazare, 1844, p. 440). Il apparaît bien, d'après les documents évoqués, que cette rue (impasse jusqu'aux années 1760) était déjà en place en 1719 sans attendre l'autorisation. Elle devait aboutir à la nouvelle rue de Gramont, autorisée aussi, comme celle de Ménars, en 1726 dans le cadre du lotissement de cet hôtel, projet qui ne devait aboutir que dans les années 1760. Mansart de Sagonne s'était intéressé à ce projet de lotissement en 1749, suite à ses travaux pour Boutin (cf. Cachau, 2004, t. I, p. 657-661). Peut-être avait-il aussi œuvré pour le duc de Gramont de ce fait à une époque où il bâtissait beaucoup (cf. Jean Delay : *Avant Mémoire III. La Fauconnier*, Paris, 1982, p. 143 et suivantes) ?

Marie-Madeleine. Depuis leur majorité, toutes s'étaient portées héritières du quart dans le tiers restant de leur mère à la succession de leur aïeul.

L'adjudication de 1736 fit l'objet de plusieurs sommes déposées devant notaire à compter du 5 juin 1737, à la demande de Marie-Thérèse Charron de Ménars afin de satisfaire au plus vite les opposants au décret volontaire de la vente comme les créanciers de la succession de ses père et mère. Blanchard, procureur de Boutin, déposa ce jour 166 585 livres 12 sols 10 deniers dont 160 500 livres pour le principal et le restant pour les intérêts. Différents montants seront remis sur cette somme aux héritiers du marquis et de la marquise de Ménars, de juin 1737 à octobre 1738⁶.

Etat de l'hôtel de Ménars en 1736

Les bâtiments et jardin de l'hôtel de Ménars sont décrits dans le procès-verbal d'estimation dressé du 29 décembre 1735 au 14 janvier 1736 en vue de la mise en adjudication⁷. Ils couvraient alors une superficie de 984 toises. Contrairement à ce qu'on le croit généralement, au regard de la disposition des autres hôtels de la rue de Richelieu, l'hôtel ouvrait ici sur la rue Saint-Augustin. Le logis sur cette rue mesurait 19 toises, celui sur la rue de Richelieu, le principal, 30 toises, et celui en retour sur l'impasse de Ménars, 29 toises. La portion de jardin était séparée de l'hôtel de Gramont par un mur mitoyen de 9 toises de haut.

Un nouveau corps de logis avait été érigé en fond de cour, à gauche, depuis la rue Saint-Augustin, par la marquise de Ménars. Logis qui se composait d'un rez-de-chaussée entresolé, d'un étage noble et d'un comble mansardé. La marquise n'avait pu achever l'étage noble qui ne disposait alors que de ses planchers et manteaux de cheminées. Les plafonds étaient restés, quant à eux, sans ornements. Les demoiselles Charron de Ménars et Charron de Noisieux, ayant voulu occuper le bel appartement à ce niveau, avaient fait réaliser les croisées, guichets, portes, parquets, lambris, trumeaux et dessus de cheminées, ainsi que le carreau de l'antichambre. Elles avaient commandé également les glaces, peintures et sculptures qui n'étaient fixés que provisoirement afin de pouvoir être retirées lors de la mise en vente de l'hôtel. Il leur en avait coûté 5 281 livres 6 sols 8 deniers.

L'architecte expert Martin Goupy loua les qualités du lieu. Isolé sur trois côtés, l'hôtel disposait de tous les jours possibles et ne pouvait être gêné par aucun bâtiment, ce qui, disait-il, « est un grand agrément dans une ville aussy peuplée qu'est Paris » (sic). L'hôtel disposait en outre, depuis la fontaine de la Croix du Trahoir, d'une ligne d'eau d'une valeur de 11 400 livres, qui pouvait produire 19 muids d'eau par jour.

Les bâtiments étaient réputés en grande partie neufs, nantis de trois appartements de maître : le premier, en aile au rez-de-chaussée, était composé de 11 pièces ; le second, de même au premier étage, de 12 pièces ; et le troisième, dans le corps neuf sur jardin, de 8 pièces.

⁶A.N., M.C., XIV, 298 : Dépôt du prix de l'adjudication de l'hôtel de Ménars et quittances du 5 juin 1737 ; Procès-verbal de comparution de Nicolas Blanchard du 7 juin 1737.

⁷A.N., Z¹ j 659.

L'hôtel disposait également d'une vaste cour, d'une basse-cour, d'un grand escalier, de cinq escaliers de dégagement, de 39 chambres d'officiers et de domestiques, d'écuries pour vingt chevaux, de cinq remises, de deux puits, d'un réservoir de 80 muids d'eau, d'un garde-meuble, de vastes greniers. Le jardin était séparé de la cour, comme le montre le plan de Turgot (fig.3), par une grille de fer et il était agrémenté d'un bassin.

L'ensemble fut estimé à 140 000 livres.

Une autre description de l'hôtel est consignée dans l'adjudication d'août 1736⁸ : « un grand hostel appelé l'hostel de menars, jardin, appartenances et dépendances size a Paris rue neuve St augustin psse St Roch, lequel dit hostel de menars et dépendances consiste et a son entrée par une grande porte cochère sur la rue neuve St augustin, grande cour, corps de bastimens sur laditte grande cour a droite qui regne le long de la rue de Richelieu depuis la Rue neuve St Augustin jusqu'au cul de sac de menars, entre lequel batiment et cul de sac de menars est une basse cour, deux corps de logis de batiments neufs, l'un au fond de laditte grande cour qui règne sur la largeur d'icelle, l'autre du costé de la porte cochère sur la rue neuve St augustin, tous lesd. bastimens couverts d'ardoise en comble a 2 égouts, écuries, et remises, autre cour qui communique auxd. Ecuries et remises, grand jardin, qui est séparé de la grande cour par une balustrade et une porte en grille de fer, dans lequel jardin est un bassin a jet d'eau et auquel dit hostel de menars appartient le droit de faire laisser le mur mitoyen qui le sépare d'avec le jardin de l'hostel de grammont de neuf pieds de haut, et d'empescher qu'il ne soit élevé plus haut ; comme aussy d'empescher qu'il ne soit fait aucun edifice sur ledit mur par les propriétaires de l'hostel de grammont, ni sur la superficie de 108 toises qui faisaient autrefois partie de l'hostel de grancey, a présent ledit hostel de menars. Et lesquelles cent huit toises ont été encloses dans le jardin dudit hostel de grammont le tout suivant les actes faits entre mr le maréchal et madame la maréchale de Grancey et mr le duc et madame la duchesse de Grammont tous deux passés devant desnotre et son confrère, notaires au chatelet de paris le meme jour 20 juillet 1685 : plus le droit de 33 a 38 lignes d'eau restant d'un demi pouce d'eau venant de la fontaine de la croix du thiroir (sic) [trahoir] faisant partie de trois quart de goulets d'eau, grand bassin ou réservoir desdittes eaux dans le bastiment dud hostel qui fait le coin de la rue neuve saint augustin et de la rue de richelieu cuvette de distribution desd. Eaux avec tous les endroits dud. hostel ou elles sont utiles et nécessaires ; pour laquelle cuvette il y a une clef appartenante aud. Hostel de menars, et quatre autres clefs dont sera cy apres parlé dans le quel hostel sont plusieurs glaces tableaux dessus de portes et autres ornements a l'exception des glaces tableaux et ornements qui ne font point partie dud. hotel le tout suivant et conformément au procès verbal des visittes prisées et estimations dud. hotel et dépendances faite par martin goupy juré expert en datte du 29 octobre 1735 (...) ».

Outre l'hôtel de Gramont, l'hôtel était dit tenir par-derrière au terrain « non occupé » [non loti] des héritiers Leblanc.

⁸ Cf. note 1.

Le nouvel ensemble Boutin. Motifs du choix de l'architecte

Simon Boutin engagea la reconstruction de l'hôtel par des demandes d'alignement et d'encoignures en août 1737. Une permission fut délivrée, le 23 septembre, par le voyer ordinaire de Paris pour ces dernières. Elle précisait qu'une table de pierre de liais d'un pouce et demi d'épaisseur serait posée à chaque angle de l'hôtel pour indiquer le nom des rues « et les n^{os} marques quartier » (sic). Des bornes seraient disposées aux angles des rues Saint-Augustin et Ménart⁹

Fort du nouvel alignement et de ses encoignures, Boutin pouvait procéder au lancement de son projet. Les devis et marchés des ouvrages furent déposés devant notaire le 28 janvier 1738. Ils avaient été établis d'après les plans, profils et élévations dressés « par le sieur Mansart, architecte du roi et de son académie royale d'architecture », c'est-à-dire Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne¹⁰.



Fig. 4 : Jules Hardouin-Mansart : Hôtel de la Surintendance des Bâtiments du roi à Versailles 1688-1692 (cl. Ph. Cachau).



Fig. 5 : Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne : Elévation sur jardin de la maison des dames de l'Union chrétienne, dite de Saint-Chaumont, rue Saint-Denis à Paris, 1734 (cf. César Daly, Motifs historiques d'architecture et de sculpture (...) à la fin de Louis XVI, Paris, 1869, t. II, pl. 5).

Ces marchés demeurent une source exceptionnelle de renseignements sur un chantier dont on ne sait presque rien. Ils font partie des très rares de ce genre encore existants dans l'œuvre de Mansart de Sagonne. On sait en effet que le dépôt de ces actes devant notaire, courant aux XVIe-XVIIe siècles, se raréfie au XVIIIe.

Le choix de l'architecte par Boutin avait plusieurs raisons :

1^o) Mansart de Sagonne était alors un des architectes en vue de la rue de Richelieu où il devait demeurer en 1743-1744¹¹. Le nom y était bien établi depuis que François Mansart, son

⁹ A.N., Y 9505B, n° 294 : Permis d'encoignure du 23 septembre 1737 ; n° 295 : autre du 23 août 1737.

¹⁰ A.N., M.C., XIV, 300. Sur cet architecte, cf. Cachau, 2004 (3 tomes).

¹¹ A l'hôtel Bazin de Bezons, sis à l'actuel n° 39, à l'angle de la rue Villedo, près la fontaine de Richelieu. Mansart de Sagonne procédera là au remplacement des croisées de son logement (cf. Cachau, 2004, t. I, p. 920 et t. II, p. 1236-1238).

arrière-arrière-grand-oncle, avait bâti le fameux hôtel de Jars en 1648 pour François de Rochechouart (1591-1670), seigneur de Jars. L'hôtel se trouvait à quelques pas de celui de Ménars, sur le même versant de la rue, au droit de l'actuel square Louvois¹². Enfin, rappelons que Jules Hardouin-Mansart, son aïeul, avait remanié, à quelques pas de là, rue Saint-Augustin, le fameux hôtel de Lorge pour Guy de Durfort (1630-1702), comte de Lorge, maréchal de France, en 1688-1690 et 1697-1698¹³.

Le dernier Mansart avait rebâti en effet, en 1738, pour Louise-Madeleine de La Motte, épouse séparée en biens de François Poisson, écuyer, officier du duc d'Orléans, tous deux parents de la future marquise de Pompadour, la maison sise à l'actuelle n° 50, qui donnait autrefois sur le Palais-Royal. Il avait revendu en janvier, par licitation au Châtelet, avec d'autres copropriétaires, sa part dans la maison qui se montait au huitième¹⁴.

En juin de la même année, l'architecte avait acquis de Marie-Marguerite Lefèvre, veuve du financier Jean-Daniel Kolly, conseiller des finances de l'électeur de Bavière, une maison située à l'actuel n° 100, au-delà du rempart. L'acquisition s'était faite sous le nom de Joseph Richard, chapelain ordinaire du roi, abbé commendataire de l'abbaye de Valchrétien (Aisne). En vue de la construction d'une maison à loyer à cet endroit, Mansart de Sagonne déposa les devis et marchés devant notaire, le 9 août. Composée de trois corps de logis autour d'une cour principale, élevés d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, de deux étages et d'un comble mansardé, cette maison était assez semblable à celle qui sera bâtie pour Boutin, rue Saint-Augustin. Première opération immobilière attestée de l'architecte, cette reconstruction fut menée sous le nom de l'abbé Richard. A la vue des dates des marchés, elle était concomitante à celle de l'opération Boutin¹⁵.

2°) L'abbé Joseph Richard se trouvait être le cousin à la mode de Bretagne du financier Jean-Pierre Richard, confrère de Simon Boutin dans la généralité de Tours. Réputée une des plus importantes de France, cette généralité disposait en effet de deux receveurs généraux des finances. Jean-Pierre Richard était un des premiers et grands commanditaires de Mansart de Sagonne. Il lui confia en effet, en 1736, la rénovation complète de son château de Saint-Nom-la-Bretèche et le sollicita la même année pour l'expertise d'une prise d'eau à sa maison de Vanves. Richard devait à nouveau faire travailler l'architecte à son hôtel parisien de la rue des Fossés-Monmartre en 1744-1745 et à l'église de Saint-Nom en 1746-1747. Mansart réalisa même les dessins d'un dessus-de-lit pour son épouse Marie-Anne de Boullogne¹⁶.

3°) Outre les liens professionnels, des liens familiaux unissaient Boutin à Richard. Leur confrère Etienne Le Texier de Mennetou (1703-1771), écuyer, conseiller du roi, receveur général des finances de Limoges, puis de Rouen, était le neveu du premier et le gendre du second. Son père, Etienne Le Texier avait épousé en effet, le 16 avril 1690, Anne-Françoise Boutin, sœur de Simon, morte le 1^{er} septembre 1770 à Paris. Il avait épousé, quant à lui, le 31

¹²Démoli en 1792, il s'élevait à l'emplacement de l'actuel n° 69 de la rue. Cf. Babelon – Mignot, 1998, p. 192-198.

¹³Cf. Gady, 2010, p. 412-416.

¹⁴Cf. Cachau, 2004, t. II, p. 1123-1126.

¹⁵*Ibid*, p. 1127-1129 et *infra*.

¹⁶*Ibid*, p. 1196-1200.

janvier 1731, Marie-Anne Richard, fille de Jean-Pierre, issue de son premier mariage avec Claude Ravenel, décédée assez jeune en 1738¹⁷.

Les Boutin et les Richards étaient liés également par le fermier général Jean-Baptiste-Paulin-Hector-Edme Roslin (1721-1790), beau-frère de Le Texier de Mennetou suite à son mariage, le 10 mai 1747, avec Marie-Jeanne Richard, fille de Jean-Pierre et de sa seconde épouse, Marie-Anne de Boullogne¹⁸.

Il est possible que Le Texier de Mennetou et Roslin aient eu recours aussi aux services de Mansart de Sagonne mais, en l'état actuel des connaissances, rien ne l'atteste.

4°) Mansart de Sagonne avait pu aussi être recommandé à Boutin par l'évêque d'Orléans, Mgr Nicolas-Joseph de Paris Fleuriau d'Armenonville (1680-1757). Originaire de la ville et possessionné dans l'Orléanais¹⁹, le financier n'ignorait rien, en amateur fortuné, de l'activité architecturale qui s'y déployait. Mansart de Sagonne avait été envoyé auprès de l'évêque, dès ses débuts en 1734, par le duc d'Antin, directeur des Bâtiments du roi. Il se trouve que la portion de maison qu'il avait acquise au n° 50 rue de Richelieu appartenait à la belle-sœur de l'évêque, Marie-Catherine Le Jongleur, épouse de François de Paris, son frère cadet. Enfin, par tradition, les Fleuriau d'Armenonville faisaient partie de la clientèle de Jules Hardouin-Mansart et de Robert de Cotte, son beau-frère²⁰.

La construction (1738-1740)

Le dernier Mansart procéda à la démolition de l'ensemble des bâtiments, à l'exception du nouveau corps évoqué précédemment²¹. Il inscrivit en prolongement de celui-ci, un logis entre cour et jardin de 17 toises et demi de long sur 24 pieds et demi de large, marqué au centre, sur le jardin, par un avant-corps élevé d'un attique. Coiffé d'un fronton, celui-ci venait interrompre le comble mansardé prévu suivant une formule pratiquée par Hardouin-Mansart à la surintendance des Bâtiments de Versailles (1688-1692) (fig.4) notamment, et reprise quelque temps plus tôt par Mansart de Sagonne à la maison des dames de Saint-Chaumont (fig.5)²². Les marchés précisent que ce fronton était « de nouvelle forme », ce qui laisse entendre qu'il devait être assez proche de celui conçu pour Saint-Chaumont ou, tout du moins, dans le style rocaille du moment.

Les bâtiments du grand hôtel étaient élevés de deux étages carrés au-dessus du rez-de-chaussée et couverts de même. La distribution du corps conservé fut totalement modifiée afin de répondre aux attentes du nouveau commanditaire et de s'inscrire dans la distribution du nouveau.

¹⁷ *Ibid*, t. I, p. 515 ; Claeys, 2011, t. I, p. 358 (Boutin), t. II, p. 1455 (Le Texier) et 2088 (Richard). Non signalé par Thierry Claeys, le décès de Marie-Anne Richard est mentionné à la cote 30 de l'inventaire des papiers de Le Texier de Mennetou (inventaire devant Me Bronod, à Paris, du 8 juin 1738, étude LXXXVII, 561).

¹⁸ A.N., M.C., XX, 593 : Mariage du 10 mai 1747 et cf. Claeys, 2011, p. 2138-2140.

¹⁹ Cf. *infra*.

²⁰ Cf. Cachau, 2004, t. I, p. 504-507.

²¹ Cf. note 10.

²² Cette interruption du comble mansardé par l'avant-corps du côté du jardin sera à nouveau reprise par Mansart de Sagonne à la maison des Italiens du quartier Montreuil à Versailles (1752) et au château de Jossigny (1753). Elle fut aussi pratiquée par Germain Boffrand aux hôtels Le Brun, Amelot, de Seignelay...

Le logis côté Richelieu était marqué, quant à lui, au centre, tant sur la cour que sur la rue, par une demi-lune pour la porte cochère, établie cette fois de ce côté-ci. Elle devait suivre le dessin fourni par Mansart de Sagonne – celui de Nicolas Pineau en l'occurrence, nous le verrons. Des masses de bois seraient laissés sur les battants pour la réalisation des ornements. Les dimensions de la cour furent fixées à 10 toises et demie de long sur 9 toises 3 pieds 9 pouces de large.

Le logis des écuries, situé dans la basse-cour derrière le jardin et qui donnait sur la rue de Ménars, devait avoir 5 toises deux pieds de long sur 5 pieds et demie de large sur la cour. De l'autre côté de celle-ci, serait établi celui de remises de 20 pieds de face sur 4 de profondeur et qui en comprenait trois. Il serait élevé d'un entresol avec comble mansardé et grenier

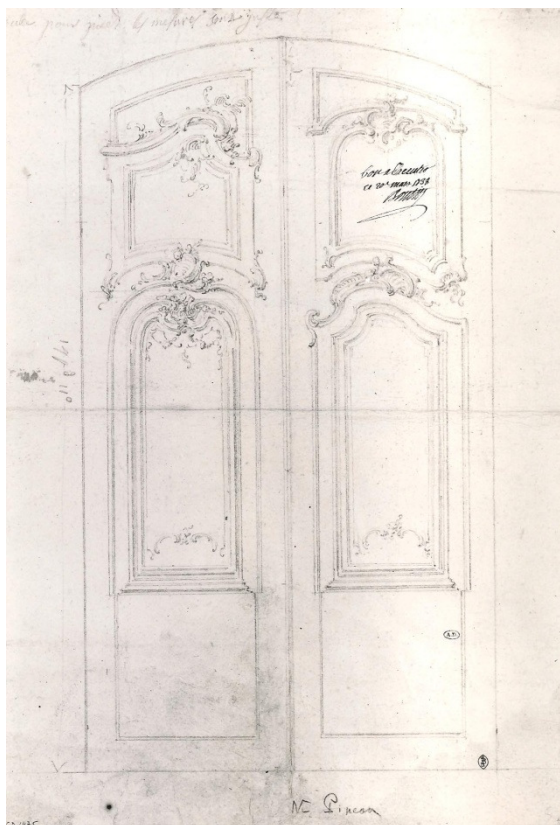


Fig.6 : Nicolas Pineau : Porte cochère pour la maison de M. Boutin, 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1475. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).



Fig.16 : Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne – Nicolas Pineau : Porte cochère de la maison de Gilbert - Jérôme Clautrier, 56 rue des Francs-Bourgeois à Paris, 1752 (cl. Ph. Cachau).

au-dessus. Les écuries devaient avoir, quant à elle, 9 pieds et demie de haut, élevées seulement d'un comble mansardé avec grenier.

Le petit hôtel, à l'angle des rues de Richelieu et Saint-Augustin, était composé, quant à lui, d'un corps en fond de cour de 10 toises 1 pied et demi de face sur 15 pieds et demi de profondeur. Il était élevé pareillement au grand hôtel, avec les mêmes plinthes et entablements, si ce n'est que le rez-de-chaussée était entresolé. Le logis en retour, à gauche

sur la cour, était de 4 toises 4 pieds de face. Celui sur la rue de Richelieu mesurait 9 toises 1 pied 2 pouces et était élevé de même que les précédents. L'hôtel disposait d'une écurie et d'une remise en fond de cour.

La maison à loyer sur la rue Saint-Augustin, derrière celui-ci, était d'une élévation semblable avec attique au-dessus. Curieusement, les dimensions des logis ne sont pas précisées. D'après le plan cadastral de Vasserot (fig.1), elle était sensiblement plus grande que celle du petit hôtel. Outre les deux grands logis sur rue et en retour à gauche sur la cour, elle disposait de deux autres logis d'égale épaisseur à droite et au fond, ce dernier ayant vue sur le jardin du grand hôtel²³.

Comme la maison du n° 100 rue de Richelieu, érigée au même moment, les bâtiments de l'ensemble étaient en pierre dure d'Arcueil et en pierre tendre de Saint-Leu et de Torcy suivant les usages du temps à Paris et comme le pratiquait régulièrement Mansart de Sagonne²⁴. Les agrafes, cartouches, consoles et autres ornements extérieurs de pierre ou de menuiserie furent établis à taille réelle pour leur exécution.

L'ensemble des combles mansardés étaient couverts d'ardoises « d'Angers de la meilleure qualité ». Au-dessus, les souches de cheminées devaient être couvertes de deux couches d'ocre rouge afin de rappeler le conduit de brique.

L'architecte prévoyait la disposition de trois fosses d'aisance pour chaque élément de l'ensemble, ainsi que deux puits dans la basse-cour du grand hôtel et la cour du petit.

Les cours devaient être pavées de grès ordinaire de Fontainebleau, ainsi que les cuisines, lavoir, garde-manger, remises et écuries.



Fig.7 : Nicolas Pineau : Fronton sur le jardin de la maison Boutin avec quatre enfants, lion et grue, 1738

(Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1571. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

²³ Sur ces vues, cf. *infra* les servitudes établis dans l'acte de vente de 1775.

²⁴ A l'église Saint-Louis de Versailles notamment.

Dans les intérieurs, les corniches des pièces seraient exécutées en plâtre suivant les profils établis par Mansart. Les ornements et reliefs y seraient indiqués conformément aux consignes de ce dernier ou au désir du commanditaire.

L'escalier principal du grand hôtel était prévu en pierre de taille jusqu'au premier étage suivant l'usage. Les marches seraient en pierre de liais, les premières en arrondi. Les paliers devaient être revêtus de pierres de liais octogonales de neuf à dix pouces de diamètre. Les escaliers principaux du petit hôtel et de la maison à loyer étaient identiques à celui du grand hôtel.

Les sols des antichambres du rez-de-chaussée et du premier étage seraient couverts de différents marbres. Ceux des pièces d'assemblée, salon, grand cabinets et chambres à coucher seraient parquetées à motifs losangés – c'est-à-dire à la versaillaise – et ceux de tous les combles mansardés seraient couverts en terre cuite.

Les lambris de hauteur, cheminées, dessus de portes devaient suivre également le dessin donné par l'architecte, en fait celui de Nicolas Pineau, nous le verrons. Il était prévu la réalisation de tableaux pour servir de dessus de portes dans les pièces où cela était jugé nécessaire par le commanditaire, comme Mansart de Sagonne l'avait pratiqué au château de Saint-Nom en 1736-1737. Des « sujets convenables » (sic), précise-t-on, seraient choisis. Les dessus de portes subsistants de l'ancien hôtel de Ménars seraient livrés au peintre pour restauration.

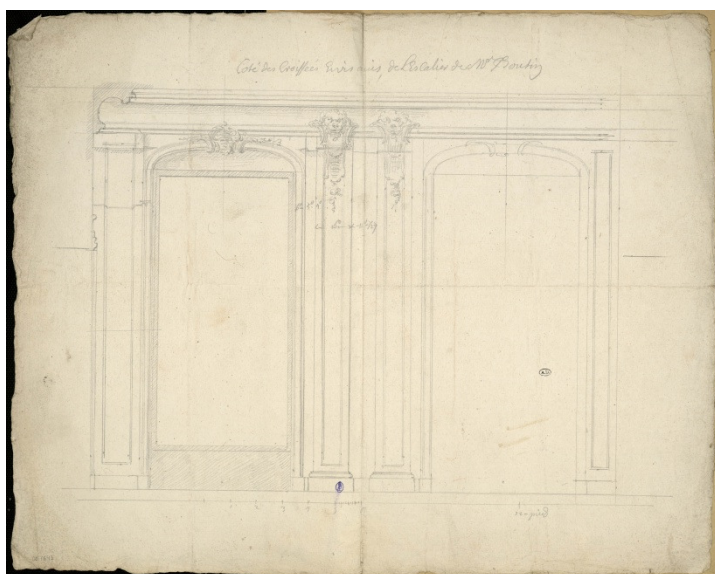


Fig.8 : Nicolas Pineau : "Elévation du vestibule Côté des croisées et vis-à-vis de l'Escalier de M. Boutin", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1643. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

Les plafonds seraient peints en blanc à la détrempe. Les lambris et volets intérieurs des croisées seraient peints de même et vernis à moins que Boutin ne souhaitât « quelques couleurs ou vernis particuliers ». Une couleur pierre était prévue pour les escaliers en bois. Les trumeaux de cheminée seraient dorés tandis que les serrures des portes et croisées seraient bronzées suivant le souhait de l'architecte.

Les mémoires et quittances d'ouvrages de la construction de l'ensemble furent longtemps conservés dans les archives familiales puisqu'ils sont encore signalés dans l'inventaire des biens de Simon-Charles Boutin en décembre 1792-janvier 1793 lors de sa prétendue émigration. Ils sont en déficit en 1810 lors l'inventaire après décès de son frère Charles-Robert²⁵.

Les artisans

Le chantier fut confié à l'entrepreneur Jean Rondel, établi rue Montorgueil, paroisse Saint-Eustache, qui officiait également à la maison du n° 100 rue de Richelieu²⁶. Il s'agissait là des toutes premières collaborations de Mansart de Sagonne avec celui qui devait se révéler l'un des plus importants entrepreneurs de la capitale. Rondel œuvrera à nouveau pour l'architecte à la maison du comte de Saint-Florentin, rue Sainte-Anne [du faubourg Poissonnière] en 1740 (actuel lycée Lamartine), et surtout aux côtés de Louis Letellier à l'église Saint-Louis de Versailles, de 1742 à 1754. Rondel remplaçait l'entrepreneur Claude Bonneau avec qui Mansart avait collaboré jusqu'alors²⁷.

Le charpentier avait pour nom Jacques-Antoine La Croix le jeune, domicilié rue neuve Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. C'est sans doute la seule et unique fois que l'architecte fit appel à ce charpentier car tous ses chantiers en la matière furent confiés au fidèle Charles Bonneau, frère de Claude²⁸.

Les ouvrages de menuiserie furent l'œuvre de Louis Rollet et de Pierre-Rémy Le Maire, établis respectivement Grande rue du faubourg Saint-Antoine, paroisse Sainte-Marguerite et rue de Gaillon, paroisse Saint-Roch. Si le premier, beau-frère de Mansart de Sagonne, figure régulièrement sur les chantiers de celui-ci depuis ses débuts à la maison Saint-Chaumont en 1734²⁹, en revanche, le dernier demeure, comme La Croix, la seule et unique collaboration avec lui.

En annexe des marchés, figuraient différents actes relatifs à un litige survenu entre Rollet, Boutin et la communauté des menuisiers de Paris. On apprend ainsi que d'autres marchés furent passés avec lui : le menuisier en avait conclu en effet trois avec Boutin en janvier, février et mars 1738³⁰.

La serrurerie fut confiée à Nicolas Viennot qui demeurait rue des Blancs Manteaux, paroisse Saint-Paul, fidèle parmi les fidèles de Mansart de Sagonne³¹.

²⁵Cf. *infra* note 55, cote 11 et plus bas.

²⁶Cf. note 10.

²⁷A la maison Saint-Chaumont notamment. La beauté de cet ensemble devait conduire Bonneau à lui confier la réalisation de son hôtel, rue du Cherche-Midi (hôtel de Marsilly, n° 18) en 1739, hôtel où œuvrera également Pineau. Cf. Cachau, 2004, t. I, p. 313-314.

²⁸*Ibid*, p.317-322.

²⁹*Ibid*, p. 167, 350 et t. II, p. 1116-1122 (Saint-Chaumont). Louis Rollet était l'époux de Marie-Barbe Marchebourg, sœur de Claude, femme de Mansart de Sagonne.

³⁰Cf. note 10.

³¹*Ibid*, p. 307.

Ne figurent pas les noms des couvreur, sculpteur, peintre, peintre d'impression, vitrier et paveur qui firent l'objet de marchés séparés.

On retrouve, en revanche, lors de l'estimation des ouvrages en mars 1740, celui du sieur Lehain, architecte juré expert, qui avait procédé à l'estimation des ouvrages de Rondel. Il s'agit probablement de Pierre-François Lehain que Mansart de Sagonne devait employer ensuite à Versailles comme assistant sur ses chantiers de l'église Saint-Louis et de l'hôtel de Mannevillette, en 1742 et 1746. N'ayant pu être réglé pour différents ouvrages que Lehain avait estimés, tant à Paris qu'en Ile-de-France, Rondel avait demandé la saisie des cahiers de ses toisés estimatifs³².

Autre nom à mentionner sur ce chantier, et non des moindres, est celui du grand ornemaniste rocaille, Nicolas Pineau (1684-1754). Sculpteur attiré de Mansart de Sagonne depuis leur premier grand chantier, la maison des dames de Saint-Chaumont en 1734 jusqu'à l'église Saint-Louis de Versailles (1742-1754), à l'issue de laquelle il décéda, Pineau réalisa tous les décors, extérieurs et intérieurs, de l'ensemble. La qualité de ses réalisations contribua à la notoriété de l'hôtel³³.

On peut en juger par l'élévation subsistante de la maison de la rue Saint-Augustin (fig.20) et surtout par la série de dessins conservés au musée des Arts décoratifs³⁴. Ce ne sont en effet par moins d'une dizaine qui furent réalisés pour cet ensemble, ce qui, au regard d'autres réalisations importantes de Mansart de Sagonne (église Saint-Louis, château d'Asnières notamment) est tout à fait exceptionnel.

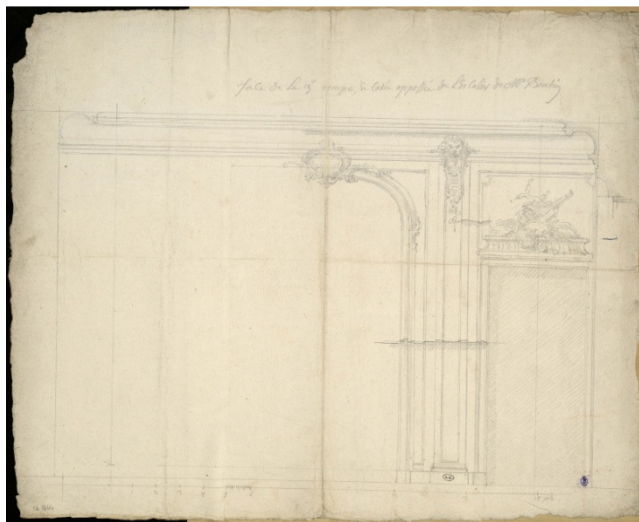


Fig.9 : Nicolas Pineau : "Face de la 3^e rampe et cotée opposée de l'Escalier de M. Boutin", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1644. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

Exceptionnelle est également la qualité de ces dessins qui présentent aussi bien la porte cochère (fig.6), que le fronton sur le jardin (fig.7) ou différents modèles de décoration

³²A.N., Z¹ j 693 et cf. Cachau, 2004, t. I, p. 308.

³³Cf. *infra*. Sur Pineau et Mansart de Sagonne, *ibid*, p. 322-347.

³⁴Cf. Deshairs, 1910, p. 13, n° 28 (CD 1475) ; p. 17, n°s 71 (CD 1733), 72 (CD 1497), 73 (29 130) et 75 (CD 1498) ; p. 29, n° 45 (CD 1571) ; p. 33, n° 139-142 (CD 1643-1646).

intérieure (fig.8-15), voire le profil des menuiseries du salon et de la chambre à coucher (fig.15). Le dessin de la porte cochère annonce celui de la maison Clautrier, rue des Francs Bourgeois, en 1752 (fig.16) tandis que ceux du cabinet-salle à manger avec sa fontaine (fig.11) et des croisées de la pièce (fig.13) évoquent ceux de la salle à manger (fig.17) et de la galerie du château d'Asnières (fig.18).

Il s'agit parfois de dessins bipartis, voire avec rabat, laissant entrevoir différentes solutions. Dans le premier cas, on citera celui de la porte cochère qui porte, à droite, la mention « bon à exécuter ce 20^e mars 1738 », signé Boutin, attestant que c'était cette version qu'il souhaitait. La signature montre en outre que le commanditaire suivait de près l'exécution du chantier, contrairement à d'autres qui laissaient carte blanche à l'architecte. Enfin, la date permet de situer précisément la conception de tous ces dessins : le printemps 1738.

Le second cas est illustré par le projet pour la niche de l'alcôve contenant le canapé face à la cheminée dans la bibliothèque de l'appartement de Boutin (fig.14-14bis). Pineau donne une version avec un vaste trumeau de glace et un trumeau peint plus modeste au-dessus et, inversement, avec un trumeau peint ovale plus important. Les « bon » sur le dessin et son rabat levé indiquent que ce sont les solutions retenues. Dans les deux cas, le contour du canapé venait épouser celui du trumeau comme le pratiquera, notamment, Jean Mansart de Jouy, frère aîné de Mansart de Sagonne, pour le décor du salon du château d'Abondant dans la décennie suivante³⁵.

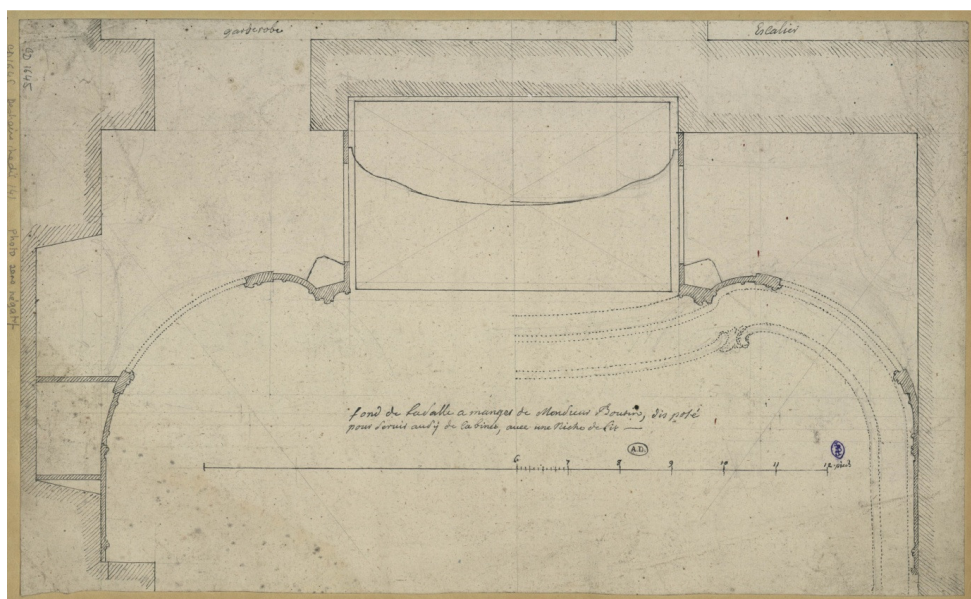


Fig.10 : Nicolas Pineau : "Fond de la salle à manger de Monsieur Boutin disposé pour servir aussy de cabinet, avec niche de lit", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1645. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

³⁵Sur Abondant, cf. Pons, 1991, p. 61-73 et sur Jean Mansart de Jouy, cf. Cachau, 2004, p.137-164. Nous avons pensé, dans un premier temps, dans notre thèse, ignorant ce chantier de Mansart de Sagonne, rue de Richelieu, que ce décor avait été conçu pour la maison de Mme de La Motte au n° 50. Quoi qu'il en soit, nous pressentions bien qu'il s'agissait de boiseries pour Mansart de Sagonne en raison de leur sobriété. Elles correspondaient bien en effet à celles de ses autres demeures dans la rue dont on conserve aussi les dessins (cf. Cachau, 2004, t. II, p. 1123-1129).

Hormis quelques dessus de portes (fig.15) et celles du cabinet-salle à manger (fig.11-12), les boiseries sont assez conformes à l'esprit de sobriété requis par Mansart de Sagonne dans ses réalisations. Il s'agit en effet souvent de grands panneaux moulurés agrémentés au-dessus de simples agrafes et autres cartouches (fig.13-14bis). Nous sommes loin de la chicorée rocaille pratiquée alors par d'autres architectes. Toutefois, le salon était particulièrement somptueux et original³⁶.

Les échanges intenses entre Simon Boutin et Nicolas Pineau devaient les conduire à de profonds liens d'amitié : le financier figure en effet parmi les témoins du mariage du fils de l'ornemaniste, Dominique, en novembre 1739³⁷.

Hormis les informations glanées çà et là, on reste globalement assez mal renseigné sur l'évolution et le coût de ce chantier. Nous ne disposons en effet d'aucune quittance, pas plus que nous n'avons les plans et élévations de l'architecte. Certains documents laissent entendre que Mansart de Sagonne aurait connu quelques difficultés lors de la réalisation qui auraient nui à sa réputation de bon architecte.

Que penser en effet de la lettre adressée en février 1756 au premier ministre portugais, le marquis de Pombal, par son envoyé à Paris, José Galvao de la Cerda, qui annonce, à l'occasion de la demande de l'architecte pour se rendre à Lisbonne, que le marquis Chaspoux

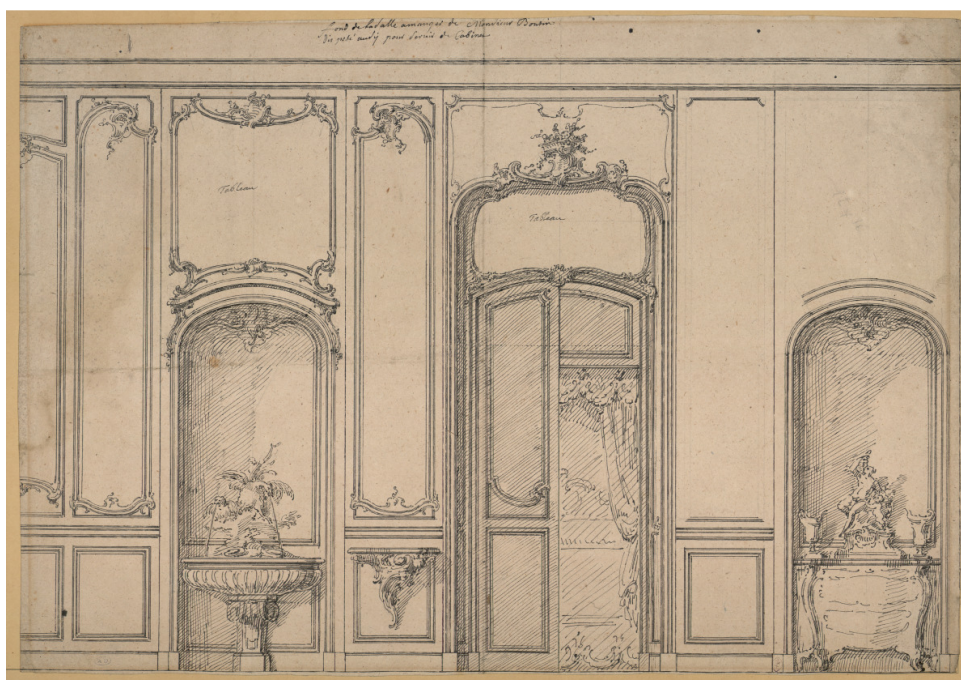


Fig.11 : Nicolas Pineau : "Fond de la salle à manger de Monsieur Boutin, disposé aussy pour servir de cabinet", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, 29 130. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

de Verneuil, introducteur des ambassadeurs à la cour de France, lui aurait affirmé que Mansart de Sagonne n'occupait la place d'architecte du roi qu'en considération de la mémoire

³⁶Cf. *infra* la description d'Alfred de Champeaux.

³⁷A.N., M.C., LXXXV, 473 : Mariage du 22 novembre 1739.

de son aïeul Hardouin-Mansart. Il faisait l'objet, déclare-t-il, de procès avec certains commanditaires dont le sieur Boutin à cause d'un ouvrage qui avait été estimé à un prix plus élevé que ce qu'il valait en réalité du fait de la médiocrité des matériaux employés, ainsi que l'atteste le procès-verbal d'experts³⁸.

Quelque soit la véracité du propos, Mansart de Sagonne avait réalisé là l'un des plus beaux ensembles de la rue du Richelieu, voire du secteur du Palais-Royal. Le procédé du grand et du petit hôtel était bien connu dans la maison Mansart depuis que Jules Hardouin-Mansart l'avait pratiqué, en 1703-1704, pour son gendre Claude Lebas de Montargis, place Louis le Grand [Vendôme] (fig.19). Il devait faire école en 1715 chez un collaborateur d'Hardouin-Mansart, Pierre Cailleteau dit Lassurance († 1724), aux grand et petit hôtels de Noailles, rue Saint-Honoré, reproduits par Mariette et, à deux reprises dans la rue de Richelieu : aux grand et petit hôtels de Choiseul, puis aux grand et petit hôtels de Villarceaux par Charles De Wailly (1730-1798) en 1775, celui-ci réalisé pour un confrère de Boutin, Barthélémy-Louis Rolland de Villarceaux (1733-1797), receveur général des finances de Riom³⁹.

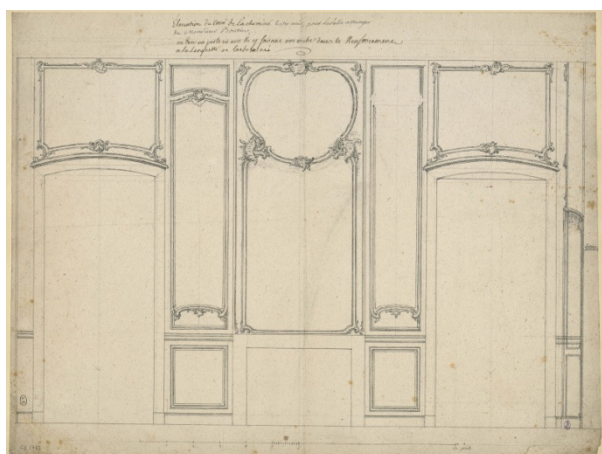


Fig.12 : Nicolas Pineau : "Elevation du costé de la cheminée et vis avis pour la salle à manger de monsieur Boutin, ou pour un poêle vis a vis en y faisant une niche dans le renforcement de la languette de la cheminée", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1733. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

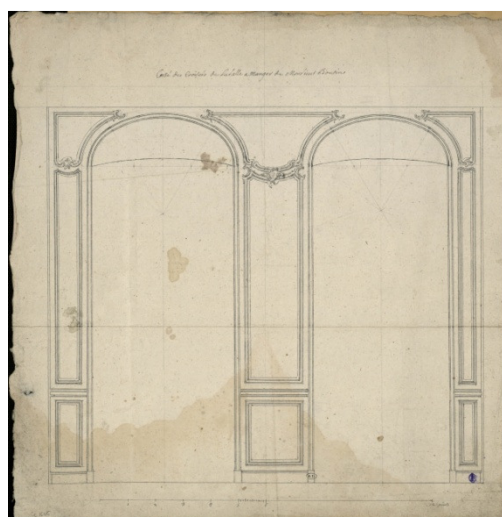


Fig.13 : Nicolas Pineau : "Costé des croisées de La salle à manger de M. Boutin", 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques CD 1646. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

³⁸Lisbonne, Arquivo nacional Torre do Tombo, ministère des affaires étrangères, légation Portugal, Paris, maço III, caixa 5, n° 222 : Lettre du 16 février 1756. Nous avons tenté de retrouver le procès-verbal évoqué, en vain. Le marquis Chaspoux de Verneuil était d'autant plus au fait de cette affaire qu'il demeurait dans la rue de Richelieu, à l'hôtel de Croiset (actuel n° 16), que sa mère avait acquis en 1748 (cf. Vitu, 1880, p. 218).

³⁹Cf. Mariette, 1727, t. I, pl. 34, Gady, 2010, p. 210-211 et Mosser-Rabreau, 1979, p. 45. Les hôtels de Choiseul se trouvaient au droit des n° 91-95 de la rue et furent lotis par le ministre dès la fin du XVIIIe siècle.

Portraits de Simon Boutin et de sa famille

Comme de nombreux financiers de son temps, Boutin, qui était domicilié rue des Capucines jusqu'à son installation dans le grand hôtel vers 1740, avait choisi de se rapprocher du palais Mazarin, sis à l'angle des rues neuve-des-Petits-Champs et Vivienne, où se trouvaient la Banque royale et la Compagnie des Indes et où avait sévi François Mansart en 1644-1645⁴⁰.

La rue de Richelieu se trouvait en effet au centre de l'axe place des Victoires - place de Vendôme, secteur dans lequel s'étaient établis, depuis la fin du XVIIe, tout ce que Paris comptait d'importants et d'influents dans la noblesse, la finance, la magistrature, la diplomatie et, plus généralement, le pouvoir. La rue neuve-des-Petits-Champs, qui reliait ces deux places, était en effet particulièrement prisée de la finance tandis que la rue de Richelieu voyait se côtoyer financiers et aristocrates de tous horizons.

Né le 27 août 1686 à Orléans (?), Simon Boutin était le fils de Robert Boutin, directeur des étapes de Rouen et commis à la recette générale d'Orléans vers 1704-1705, puis directeur des aides à Corbeil, contrôleur général des domaines et finances d'Orléans de 1708 à 1728, date à laquelle il obtint, en avril, les provisions de l'office de conseiller, secrétaire du roi de la Grande chancellerie de France qu'il occupa jusqu'en 1735. Il avait été baptisé sous le même nom que son aïeul, lequel avait été directeur des carrosses de Flandres à Bruxelles. Sa mère, Anne Chotard, était la veuve d'un directeur des carrosses à Orléans, Claude Blaise. Il était le seul garçon des trois enfants du couple. Ses sœurs, Anne-Françoise et Espérance, avaient épousé respectivement Le Texier de Mennetou, on l'a vu, et Salomon Leclerc, receveur des tailles de Beaugency⁴¹.

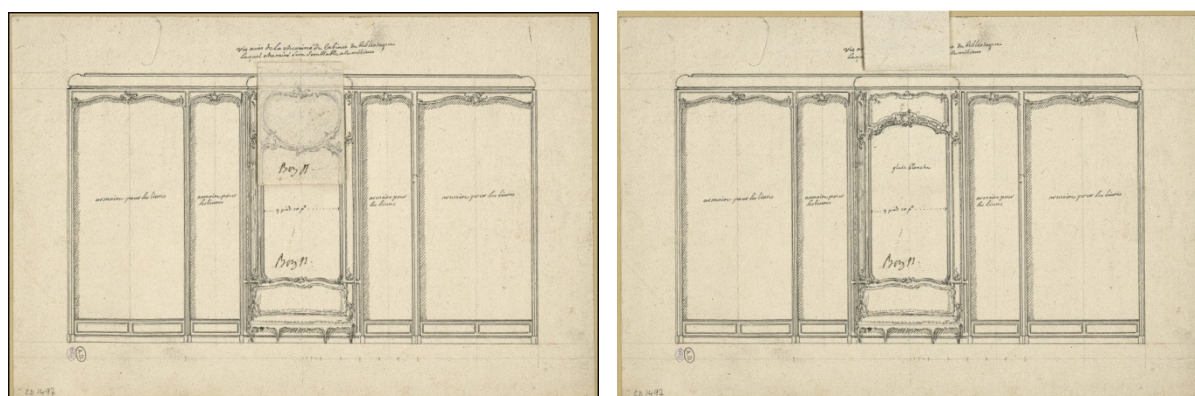


Fig.14-14bis : Nicolas Pineau : *Bibliothèque*, élévation du côté opposé à la cheminée, 1738. Dessin avec rabat portant la mention "vis-à-vis de la cheminée du Cabinet en bibliothèque, lequel cheminé sera semblable à le milieu" (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1497¹⁻². Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

⁴⁰Cf. Babelon-Mignot, 1998, p. 180-182 et Durand, 1996, p. 472-473.

⁴¹Cf. Claeys, 2011, p. 357 ; B.N.F., Ms, Chérin 35, n° 734, fol. 2- 4. Son père demeura domicilié à Orléans, rue Bretonnerie où il décéda en février 1735, inhumé le 11 à Saint-Michel d'Orléans (*ibid*). De nombreux auteurs (Vitu, Chaix d'Est-Ange...) font de Simon Boutin, le fils de René Boutin, écuyer, seigneur de Vaussigny, receveur général des finances d'Amiens. Il s'agit là d'une confusion avec un cousin de son père (cf. Claeys, *ibid*, p. 356-357).

Simon avait épousé, quant à lui, le 27 juin 1711, à Orléans, Marie-Madeleine, fille de Salomon Leclerc, ministre de la RPR (Religion Prétendue Réformée), et de Marie Legendre. Elle décéda dans le grand hôtel de la rue de Richelieu, le 14 mars 1774⁴².

Receveur ancien et alternatif des tailles de Beaugency de 1713 à 1723, Boutin devint receveur général ancien mi-triennal de Limoges jusqu'en 1732. En 1728, il devint également receveur et payeur des deniers destinés aux hôpitaux dans les provinces et généralités du royaume et des produits des nouveaux octrois établis par la déclaration du roi du 28 février 1727. A compter de 1732 et jusqu'en 1764, il fut receveur général des finances triennal alternatif de Tours avec son confrère Jean-Pierre Richard. De 1738 à sa mort en 1768, il fut l'un des premiers commis, puis l'unique à compter de 1746, des bureaux de la Caisse commune des recettes générales des finances.

Possessionné dans l'Orléanais, Simon Boutin était seigneur de la Source, Cormes, Cornay et autres lieux, terres situées en périphérie d'Orléans. Après son décès dans le grand hôtel, le 20 février 1768, elles furent cédées par sa veuve à leur fils aîné, le 30 avril suivant. Inhumé à Saint-Roch, le 22 février⁴³, le financier portait pour armes « d'azur, à deux épées d'argent en sautoir, garnies d'or, et cantonnées de quatre étoiles du même »⁴⁴.

De son union avec Marie-Madeleine Leclerc, Boutin avait eu trois enfants dont deux fils, fort réputés en leur temps, tant pour leur carrière que pour leur mécénat :

-L'aîné, Simon-Charles (fig.20), était né en octobre 1719 à Orléans. Il acquit, le 7 août 1764, pour 9 000 livres, la charge de receveur général des finances de son père qu'il exercera jusqu'en 1780⁴⁵. Il fut aussi premier commis adjoint, puis en titre, des bureaux de la Caisse commune des recettes générales des finances, de 1768 à 1780, directeur de la Caisse d'Escompte en 1767, l'un des douze commissaires de la Compagnie des receveurs généraux des finances en 1780-1781. Il fut aussi trésorier général unique de la Marine, de 1781 à juin 1782, date à laquelle il exerça la fonction alternativement jusqu'en 1788. Enfin, il fut administrateur du Trésor royal jusqu'en mars 1791 et conseiller d'Etat.

Amateur des beaux-arts, il fut l'un des sept administrateurs de l'Ecole gratuite de dessin, de 1770 à 1772⁴⁶.

Demeuré célibataire et sans postérité, Simon-Charles Boutin fut condamné comme contre-révolutionnaire après diverses dénonciations et chantages qui faisaient suite à son départ pour l'étranger. Gravement accidenté en 1790 – on l'appelait « le boiteux » –, il était allé prendre

⁴²*Ibid* et cf. *infra* partage de 1774.

⁴³*Ibid*, p. 357-360 ; B.N.F., Ms, Pièces Originales 481, n° 38 : Acte d'inhumation du 22 août 1768.

Situé au sud de la ville, le château de la Source est ainsi nommé car le Loiret y prend sa source au bas du jardin. Il est actuellement le siège de la présidence de l'Université d'Orléans. Le domaine, parc floral de la ville, relève en effet du domaine universitaire. L'histoire des lieux est assez mal connue et le nom des Boutin n'apparaît nullement dans les historiques établis çà et là. On consultera notamment : *Les châteaux d'Orléans*, association « A la recherche du passé d'Orléans », Orléans, 1987, p. 15-18.

⁴⁴Cf. La Chesnaye Desbois, t. III, 1863 (t. 2, 1980), p. 895.

⁴⁵Acte devant Me Lejay, notaire à Paris.

⁴⁶Cf. Claeys, 2011, p. 358-359.

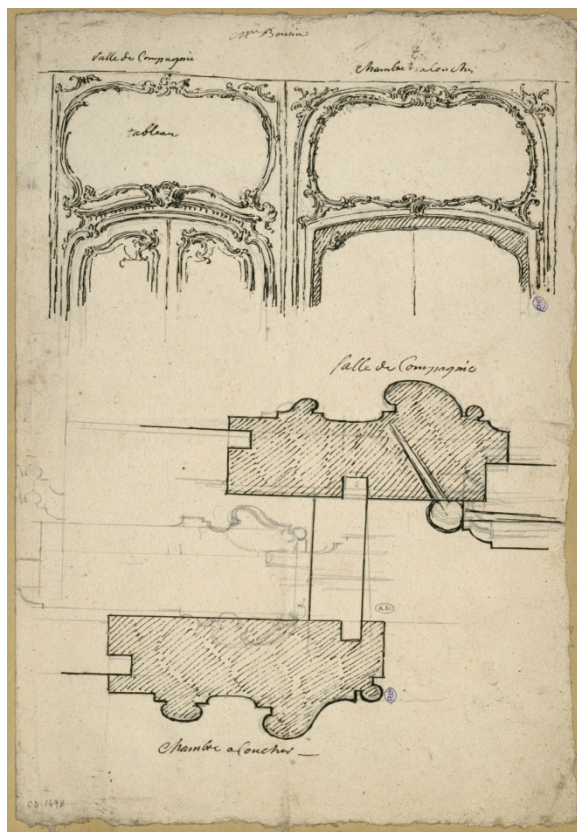


Fig. 15 : Nicolas Pineau : Dessus de portes pour la salle de compagnie et pour la chambre à coucher avec profils de menuiserie, 1738 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, CD 1498. Cl. Les Arts Décoratifs Paris).

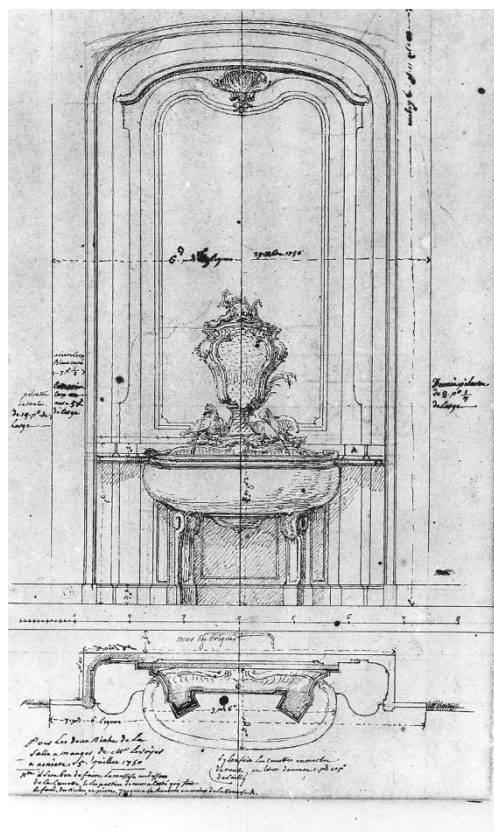


Fig.17 : Nicolas Pineau : Plan et élévation des fontaines de la salle à manger du château d'Asnières-sur-Seine, 1750 (Paris, Musée des Arts décoratifs, département des Arts graphiques, 29 085^B. Cliché Les Arts Décoratifs Paris).

les eaux en Suisse et en Savoie, de mai à septembre 1791, puis à Bath en Angleterre, en mars 1792, « attaqué d'une maladie incurable ». Afin de ne pas être considéré comme émigré, il avait fait mettre ses biens sous séquestre. Il revint ainsi d'Angleterre, en janvier 1793, pour ce motif.

Arrêté toutefois à Calais, Simon-Charles fut incarcéré durant deux mois. Grâce au concours du citoyen Roland, il put regagner son hôtel parisien où les scellés furent levées. Elles furent de nouveau posées après son incarcération à l'hôtel de Talaru, le 28 floréal an II (17 mai 1794), suspect de sympathie envers Marie-Antoinette qu'il avait accueillie autrefois dans le jardin de sa folie parisienne et pour son amitié avec la duchesse de Gramont qu'on avait retrouvée chez lui lors d'une descente de police, le 6 septembre 1793. Ses papiers seront saisis par le Bureau pour les inventaires des papiers des émigrés, le 24 frimaire an III (14 décembre 1794). Transféré à la prison de la Force, le 28 messidor an II (16 juillet 1794), puis à la Conciergerie, le 1^{er} thermidor an II (19 juillet), jugé le 3 (22 juillet), il fut guillotiné le 4 (23

juillet) sur la place du Trône Renversé [de la Nation], puis inhumé dans les fosses communes de Picpus⁴⁷.

Simon-Charles ne sera radié de la liste des émigrés que le 2 messidor an V (20 juin 1797), ce qui permettra enfin à ses héritiers de récupérer ses biens. Remis à son frère cadet, le 29 thermidor (16 août 1797), ils furent partagés pour moitié avec son neveu Charles-Philippe-Simon Montboissier Beaufort de Canillac puis, après la mort de celui-ci en 1802, avec ses enfants devant Me Huguët, notaire à Paris, le 2 octobre 1806⁴⁸. La succession ne sera liquidée qu'en 1824, recueillie par ses petits-neveux et nièces après le décès de son frère en 1810⁴⁹.

On doit à Simon-Charles la fameuse *Folie Boutin*, somptueux jardin anglo-chinois émaillé de fabriques, un des premiers de la capitale. Créée en 1766 entre les rues Saint-Lazare et de Clichy, elle prit le nom de *Grand Tivoli* en 1795 après son exécution. Il avait établi, sur la rue Saint-Lazare, un pavillon carré qui fut son logis de plaisance et un autre, rue de Clichy, pour ses collections de minéralogie, œuvres de l'architecte François-Nicolas Trou, dit Henry (1748-1830) dont ce fut l'une des toutes premières réalisations. François-Dominique Barreau de Chefdeville (1725-1765) avait contribué à la réalisation de certaines fabriques⁵⁰.

Henri Thirion le présente comme une « sommité financière », un « Crésus » et « l'un des hommes les plus riches du royaume »⁵¹.

-Le second, Charles-Robert, né le 10 février 1722 à Orléans, se lança, quant à lui, dans la magistrature et la finance accessoirement. Il fut successivement substitué du procureur général du Parlement de Paris (1740), maître des requêtes (1749), président du Grand conseil (1754), commissaire de la Compagnie des Indes (1756), intendant de Bordeaux (1760), intendant des finances adjoint (1766), puis titulaire (1767), conseiller d'Etat semestre (1775), puis ordinaire (1785), membre du conseil royal des finances en remplacement de Trudaine (1777-1787). Il demeura au conseil d'Etat jusqu'à la Révolution, fonction à laquelle on lui adjoignit celle de commissaire de la monnaie. Auguste Vitu le considère comme l'homme le plus considérable de la famille⁵².

⁴⁷*Ibid*, p. 362-363 et cf. Vitu, 1880, p. 406-408. A.N., T 1684, n° 1368. (papiers Boutin) et cf. *infra* l'extrait du Directoire du 2 messidor an V. On trouvera dans le fonds D'Argenson de la Bibliothèque universitaire de Poitiers, une correspondance entre Boutin l'aîné, le comte d'Argenson et le marquis de Voyer, son fils, anciens protecteurs de Mansart de Sagonne (B.U.P., F.A., P 138 et 172).

⁴⁸*Ibid*, p. 363 et cf. Hillairet, 1966, p. 78 ; Bibliothèque historique de la Ville de Paris, CP 3302, fol. 45-183 : Radiation portée dans un extrait des registres des délibérations du Directoire du 2 messidor an V et document du 25 février 1807 faisant état de ce partage ; A.N., M.C., LXXXVI, 916 : Notoriété du 6 brumaire an VI. Il ne fut pas fait d'inventaire après son décès, l'inventaire de ses biens ayant été établi au moment de son émigration supposée en 1793 (cf. *supra*). Montboissier décéda à Chef-Boutonne dans les Deux-Sèvres, le 9 vendémiaire an XI (1^{er} octobre 1802). Il avait été autorisé à se porter héritier de son oncle par jugement de la première section du tribunal civil de la Seine du 18 messidor an IX (7 juillet 1801) (A.N., M.C., LXXXVI, 930 : Inventaire du 12 brumaire an XI).

⁴⁹La succession de Simon-Charles Boutin fit l'objet d'un procès-verbal d'approbation de liquidation par ses héritiers à l'occasion de la vente du grand hôtel en 1824 (cf. *infra*, acte annexé au contrat).

⁵⁰Cf. Vitu, 1880, p. 405-406, Claeys, 2011, p. 361-362... Le second pavillon servit à l'ambassade d'Espagne (cf. Swarte, 1890, p. 46). Sur Barreau de Chefdeville, cf. Gallet, 1995, p. 46 et sur Henry, *ibid*, p. 264-265.

⁵¹ Cf. Thirion, 1895, p. 273-274. Il prétend qu'il avait fait du château de la Source, « la dernière magnificence et digne d'un souverain » !

⁵² Cf. Vitu, 1880, p. 402 et Claeys, 2011, p. 358-359.



Fig.18 : Nicolas Pineau : Boiseries de la galerie du château d'Asnières, 1750 (cl. Ph. Cachau).

Il réalisa un excellent mariage en la personne de Jeanne-Gabrielle-Delphine-Victoire Chauvelin (1738-1814), fille de Jacques-Bernard Chauvelin de Beauséjour (1701-1767), conseiller d'Etat, intendant des finances, et de Marie Oursin (1714-1781), fille de Jean, receveur général des finances de Caen, qu'il épousa le 7 avril 1755. Le couple se sépara de biens par sentence du Châtelet du 8 janvier 1783. De leur union, naquirent cinq enfants dont trois garçons et deux filles⁵³.

Seigneur de la Coulommière, près de Beaugency, et d'Hercès dans le Perche, il fit rebâtir là le château, en 1772, par Jacques-Denis Antoine, architecte du roi, fameux auteur de l'hôtel royal des Monnaies. Il recourut également aux services de Barreau de Chefdeville pour la décoration de sa maison à l'angle des rues du Temple et Portefoin et pour divers projets à Bordeaux dont celui de l'intendance⁵⁴.

Etabli rue Vivienne au XVIII^e siècle, Charles-Robert mourut à son tour dans le grand hôtel de la rue de Richelieu, le 20 mars 1810⁵⁵.

⁵³A.N., M.C., XXIII, 598.

⁵⁴Cf. Gallet, 1995, p. 27-28 et 46-47. Antoine lui avait servi aussi de prête-nom dans l'acquisition d'une maison au faubourg du Roule à Paris, sur le grand chemin de Neuilly, le 16 février 1770, moyennant 30 000 livres (cf. *infra* inventaire, cote 1 des papiers). Sans doute, un autre chantier méconnu de l'architecte pour ce Boutin.

⁵⁵A.N., M.C., LXXXVI, 979 : Inventaire du 12 avril 1810. Cf. Antoine, 1978, p. 52-53 et Claeys, 2011, t. I, p. 358-359. Sur ce Boutin, on consultera également Bluche, 1956, t. V-VI, p. 106. Il est domicilié rue Vivienne lors du partage de 1774 (cf. *supra*). Il logeait en effet dans le grand hôtel de la marquise de Chabanais qu'il sous-loua en partie, le 24 décembre 1773 à Louis Necker de Germany et Jean Girandel de Marigny pour 1 100 livres annuelles (B.N.F., Ms., Chérin, 35, n° 734, fol. 2-4).

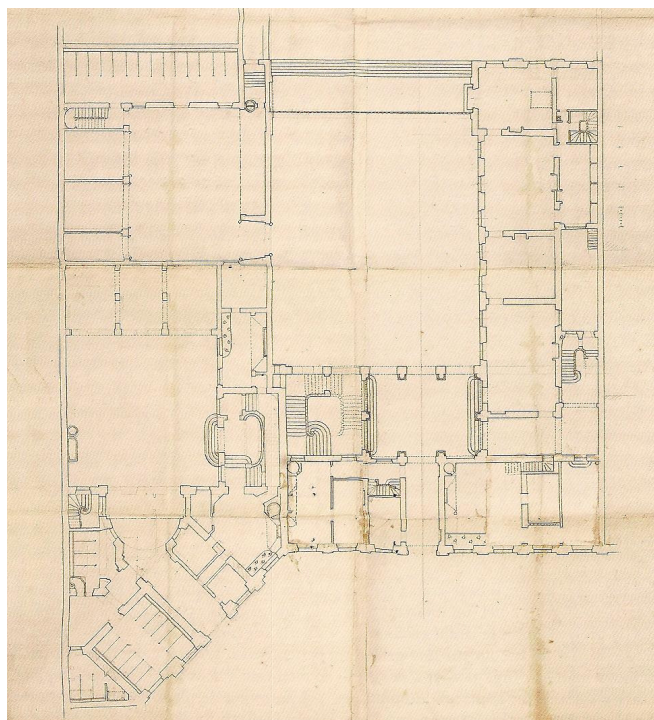


Fig.19 : Jules Hardouin-Mansart (agence) : Plan du rez-de-chaussée des grand et petit hôtels de Montargis à Paris, vers 1703-1707 (Archives Mouchy, B-15, chemise A, droits réservés).

-Enfin, la dernière, Charlotte-Madeleine, née en 1729, première baronne doyenne du Perche Gouet, avait réalisé également un beau mariage en épousant, le 25 février 1748, Charles-Henri-Philippe de Montboissier Beaufort Canillac (1719-1751), vicomte de Canillac, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de son nom, membre d'une des plus illustres familles d'Auvergne. Le roi, la reine, le dauphin et la dauphine Marie-Josèphe de Saxe avaient notamment signé au contrat⁵⁶. Ils eurent un fils, Charles-Philippe-Simon (1750-1802). Elle mourut aussi dans le grand hôtel de la rue de Richelieu où elle demeurait, âgée de 53 ans, en 1782.

Elle avait exercé à son tour une activité de mécène, faisant rebâtir en 1772, suite à un incendie, le château familial des Montboissier, près de Saint-Germain-les-Alluys dans le Perche, par l'architecte du roi Nicolas-Marie Potain, proche collaborateur d'Ange-Jacques Gabriel. Château qui voisinait avec celui de son frère Charles-Robert⁵⁷.

Distribution du grand hôtel

Hormis les devis et les dessins de Pineau, on est mal renseigné sur la distribution exacte des deux hôtels et ce d'autant que l'inventaire des biens de Boutin, qui aurait permis de l'établir, a

⁵⁶ A.N., M.C., LXXXVIII, 606. Elle reçut 500 000 livres de dot et un douaire de 8 000 livres de rente.

⁵⁷ Cf. Claeys, 2011, p. 359 et Gallet, 1995, p. 415.

disparu. Il en est de même de celui de madame. Seul leur partage subsiste⁵⁸. Il convient donc de se référer à d'autres sources pour mieux la connaître.

La seule dont nous disposons est celle du grand hôtel au décès de Charles-Robert, établie dans son inventaire en avril 1810, mais qui demeure partielle puisqu'il n'occupait que le tiers de l'hôtel⁵⁹.



Fig.20 : Claude-Henri Watelet : Simon-Charles Boutin (1719-1794), d'après Charles-Nicolas Cochin, 1752.

Cette distribution est aussi illustrée, au rez-de-chaussée, par le plan de Vasserot (fig.1) qui fournit le reste de l'ensemble⁶⁰. L'accès à l'hôtel se faisait sur la rue de Richelieu, on l'a vu, par une porte cochère au fond d'une demi-lune biaisée par la rue et qui donnait directement sur la cour principale. A droite de la demi-lune, se trouvait la loge du portier⁶¹. En renversant l'accès à l'hôtel qui se faisait autrefois, on le sait, rue Saint-Augustin, Mansart de Sagonne rétablissait là une disposition commune aux hôtels de la rue de Richelieu et qu'il appliquera au petit hôtel voisin.

Bâti dans le prolongement du corps neuf de l'ancien hôtel de Ménars, le logis principal était simple en profondeur, ce qui était assez inhabituel au XVIIIe siècle, époque où l'on privilégiait les corps doubles voire triple. Seule l'aile droite de l'hôtel sur la rue de Ménars est conforme à la distribution du temps.

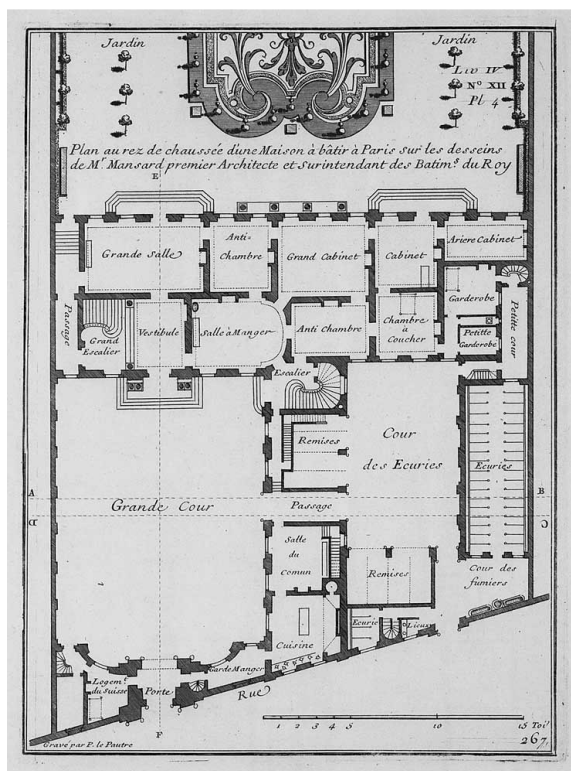
⁵⁸Inventaire de Simon Boutin du 25 février 1768 devant Me Lejay le jeune (étude XXXII, en déficit) et de Marie-Madelaine Leclerc, veuve Boutin, du 19 mars 1774 devant Me Laideguive (étude XXIII, 730, en déficit). A.N., M.C., XXIII, 696 : Donation du 30 avril 1768 et XXIII, 731 : Partage des biens des successions des époux Boutin du 8 avril 1774.

⁵⁹Cf. note 55 et *infra*.

⁶⁰Autre plan en F31/9, n° 247, levé par Jules Delespine, le 9 décembre 1814 (A.N., Cartes et plans).

⁶¹Il existait un autre portier dans la basse-cour sur la rue de Ménars. Sous la Révolution, les deux hommes réclamèrent le paiement de leurs gages, à raison de 20 sols par jour. Jugeant celui de la rue de Ménars comme inutile, on décida de confier les clés de la basse-cour à celui du grand hôtel (B.N.F., Ms, Joly de Fleury 298, fol. 177-204).

Plutôt que l'entrée axiale habituelle, voire latérale, l'accès au logis depuis la cour était dédoublé, se faisant par deux entrées latérales en façade. Il existait bien dans la maison Mansart des exemples de double accès latéral, mais il se faisait dans les angles, sur les ailes en retour (hôtel Fieubet par Hardouin-Mansart, hôtel de Roquelaure par Lassurance, par exemple). Mansart de Sagonne avait repris là, en fait, la solution proposée par son aïeul dans son *Plan d'une maison à bâtir à Paris (...)* (fig.21), gravé par Pierre Lepautre, du côté du jardin et qu'il avait appliqué ici à la cour. On retrouve d'ailleurs là la disposition biaise de l'élévation sur la rue et la forme de la cour de ce côté-ci adoptées pour Boutin.



Copyright 2000, Kyoto University Library

Fig.21 : Plan général au rez-de-chaussée d'une maison à bâtir, gravure par Pierre Lepautre (Jacques-François Blondel, *Architecture française*, t. II, Paris, 1752, droits réservés).

L'entrée de gauche donnait dans un vestibule qui ouvrait au fond sur le grand escalier et, à gauche, à la cuisine située dans l'aile en retour. Au bout de celle-ci, se trouvait la salle commune des domestiques qui était éclairée sur la rue de Richelieu. Derrière ces espaces, Mansart de Sagonne avait disposé un corridor ouvrant sur la rue et un escalier de service pour les domestiques. On accédait aussi à ce corridor depuis la porte située sur le premier palier du grand escalier. L'entrée à droite de la cour permettait, quant à elle, un accès direct au salon et au jardin.

Au rez-de-chaussée comme à l'étage, la distribution du logis était une succession de pièces en enfilade suivant le goût du Grand Siècle. Quoique non clairement indiquées dans l'inventaire susdit pour les raisons évoquées, les pièces du rez-de-chaussée étaient celles de réception, composées, d'après les marchés de 1738, d'une salle d'assemblée ou salle à manger ensuite du vestibule, d'un salon ou salle de compagnie qui avait à la fois accès sur la cour et sur le

jardin par deux emmarchements, le premier symétrique à celui du vestibule. Ensuite du salon, se trouvait un grand cabinet qui ouvrait au fond sur deux petits, dont un éclairé sur la rue de Ménars et l'autre sur le jardin. Ce dernier devait constituer la chambre de la recette générale où Boutin entreposait l'argent. Un vol y fut commis, en juillet 1752, par un jeune domestique⁶². Cet appartement ouvrait, dans l'aile en retour, à droite, sur un appartement qui avait à la fois vue sur la cour et sur la rue de Ménars. Une lingerie se trouvait de ce côté-ci⁶³.

L'appartement du maître de maison se situait au premier étage du logis sur la rue. Il disposait d'une antichambre, d'une chambre, d'un cabinet faisant office de salle à manger et nanti d'un lit de repos d'après les dessins de Pineau (fig.10-11), d'une garde-robe, ainsi que d'une bibliothèque. On trouvait ensuite, donnant sur la rue de Ménars, un petit salon ou salon de jeu dans lequel on mentionne un grand fauteuil, une table de tric trac et une paire de chenets⁶⁴.

L'appartement de Mme Boutin se trouvait donc, logiquement, à l'étage du logis sur jardin.

Les combles mansardés étaient dévolus au logement des domestiques.

Derrière le jardin, modeste vestige de celui de l'hôtel de Ménars, se trouvaient la basse-cour qui ouvrait par un vaste passage sur l'impasse du même nom et qui contenait les remises et écuries, on l'a vu. De nouvelles furent établies à l'extrémité du passage. Cette basse-cour était mitoyenne, par-derrière, à l'hôtel de Gramont.

Le petit hôtel

L'état du petit hôtel voisin ne nous est connu que par les plans de Vasserot et un cliché du milieu du XIXe siècle (fig.22) montrant le croisement des rues Richelieu, Filles de Saint-Thomas et Saint-Augustin⁶⁵. Quoique couvert de panneaux publicitaires, l'élévation de l'hôtel est conforme à celle donnée par les devis et marchés de 1738.

Il se composait de trois logis : un sur la rue avec demi-lune de chaque côté du passage de porte cochère, biaisé, comme le grand hôtel, par la rue de Richelieu et présentant un pan coupé à l'angle de la rue Saint-Augustin (fig.1 et 22). La cour était aussi là à angles droits. Dans l'aile en retour, se trouvait le grand escalier à rampes sur rampes et paliers intermédiaires qui ouvrait directement sur la cour. Le logis au fond de celle-ci contenait une remise et une écurie pour un cheval, ainsi qu'un escalier de service dans l'angle de la cour.

⁶²B.N.F., Ms, Joly de Fleury 298, fol. 177-204 : Dossier d'Augustin-Pierre Frappé, domestique de 18 ans au service de Simon Boutin, qui déroba par effraction, le 19 juillet 1752, la somme de 2 063 livres qui se trouvait dans la chambre de la recette générale qui donnait au rez-de-chaussée sur le jardin. Il avait ôté un carreau pour ouvrir l'espagnolette de la fenêtre. Le vol fut signalé à Levasseur, caissier de Boutin, par le domestique qui logeait à l'entresol de la pièce. Le 29 août suivant, Frappé fut condamné à mort par sentence du Châtelet, confirmée par un arrêt du Parlement du 1^{er} septembre. La peine fut commuée par le roi, à la requête de Boutin, en une condamnation aux galères. Ce n'était pas la première fois que ce domestique volait son maître puisqu'il avait commis déjà deux autres vols.

⁶³Cf. note 55.

⁶⁴*Ibid.*

⁶⁵Bibliothèque historique de la ville de Paris, GP VI 13 ; autre plan en F31/9, n° 246 (A.N., Cartes et plans ; même date et même signature que le précédent).



Fig.22 : Charles Marville : Carrefour Richelieu-Saint-Augustin depuis la rue des Filles-Saint-Thomas au milieu du XIXe siècle. Détail sur le petit hôtel Boutin (BHVP, GP VI 13, droits réservés).

La maison de la rue Saint-Augustin

L'état de la maison à loyer est sommairement précisé dans un bail établi par Simon Boutin en 1747 à Léon-Louis Potier, comte de Tresmes, gouverneur de Pont-Audemer, lieutenant général des armées du roi, et à Marie-Eléonore de Montmorency-Luxembourg Tinguy, son épouse, tous deux domiciliés non loin de là, rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch⁶⁶.

La maison y est décrite comme « consistante en porte cochère, loge de portier, écuries, remises, cuisine, offices, cour, puits, caves et autres appartenances dud. rez de chaussée. Le premier estage composé de quatre pièces de plein pied deux garderobes compris, une en entresol sur la cour et en retour sur l'escalier, un autre appartement composé de trois pièces, tout le second étage en entier, audessus desd. Appartemens les mansardes et greniers, aisances et appartenances de lad. Maison ainsy qu'elle se poursuit et comporte (...) ». Le couple ne souhaitait de plus ample description, déclarant connaître parfaitement les lieux. Ils leur furent alloués 4 000 livres annuelles.

Le plan de Vasserot (fig.1) montre que la cour était encadrée par quatre logis dont les plus importants étaient ceux sur rue et à gauche de la cour. On accédait aux étages par un grand escalier à vide central et repos intermédiaires, situé à gauche du passage de porte cochère.

⁶⁶A.N., M.C., XIV, 332.

Ces deux documents sont les seules indications sur la maison dont ne subsiste plus que la façade, l'intérieur ayant été démoli à l'occasion de l'établissement de l'immeuble haussmannien de la rue du Quatre-Septembre en 1868-1869.



Fig.23 : Elévation de la maison Boutin, 4 rue Saint-Augustin (cl. Ph. Cachau)

La façade sur rue (fig.23) est, on l'a dit, le seul témoignage du duo Mansart de Sagonne-Pineau. Elle est d'autant plus importante que, contrairement au grand hôtel, nous ne possédons aucun dessin de l'ornemaniste à son sujet. De même, la porte cochère était des plus simples afin de contraster avec l'opulente ornementation qui se trouvait au-dessus, composée de consoles à têtes de lion se regardant (fig.24) et d'un gros cartouche ailé avec coquille et fleurs de part et d'autre (fig. 25).

Pineau avait composé pour la baie centrale au-dessus, un mascarón de femme couronnée de fleurs, figurant *Flore* ou le Printemps (fig.26), et deux agrafes latérales avec coquille, feuille d'acanthe et volutes (fig.27). Un autre motif était prévu au-dessus, au second étage, dont témoigne la table d'attente non taillée. L'absence de garde-corps à ce niveau laisse accroire que l'ouvrage était demeuré inachevé, sans doute suite au litige survenu entre Boutin et Mansart de Sagonne évoqué précédemment à moins qu'ils aient été supprimés lors d'un ravalement précédent.

Ces ornements étaient posés sobrement sur une élévation toute en pierre de taille sur laquelle Mansart joua sur l'alternance du refend au centre, des tables en creux sur les trumeaux et les extrémités. Il employa une table cintrée en saillie au-dessus de la baie centrale du premier étage qui venait contraster avec les tables en creux qu'il faisait glisser sous le refend. La belle mouluration déployée au droit des entablements est conforme à son souci des profils qui faisait la belle architecture au XVIII^e siècle.

L'architecte développa un intéressant étage attique composé d'une série de cinq baies cintrées, liées entre elles par un motif continu de lignes droites et cintrées évoquant celui de la serlienne. On observera encore une fois son souci de la mouluration au droit des bandeaux des trumeaux. Ce motif en serlienne était rehaussé par une table continue entre les baies.

Comme le second étage, on ne trouve pas de garde-corps à ce niveau. Contrairement au grand hôtel, l'attique n'interrompait pas ici le comble mansardé qui était disposé juste au-dessus. On retrouve là l'esprit de fantaisie de l'architecte qui consistait à jouer sur l'alternance et la subtile combinaison des motifs. On observera, à cet égard, comment Mansart de Sagonne s'est plu à user de la baie en segment aux étages et de la baie cintrée à l'attique et au centre de l'étage noble.

Mutations des différents biens de l'ensemble Boutin

A la mort de Simon Boutin en 1768, le grand hôtel demeura indivis entre ses trois enfants, sa veuve conservant l'usufruit. Sa fille reçut en outre le petit hôtel, estimé 80 000 livres, et la maison voisine, estimée 110 000 livres⁶⁷. Les caves du grand hôtel demeurèrent louées au dénommé Guyon, marchand de vin, pour 300 livres suivant un bail sous seing privé établi précédemment avec Boutin pour six années, à compter du 1^{er} avril 1769. L'ensemble du mobilier des trois maisons fut vendu, à l'exception des diamants et de la vaisselle d'argent, d'une valeur de 30 684 livres 17 sols 10 deniers, qui furent partagés entre les trois héritiers.

A la mort de Mme Boutin en 1774 et à l'issue du partage des biens du couple, le grand hôtel, toujours indivis, demeura occupé par l'aîné, Simon-Charles jusqu'à la Révolution et sa sœur,



Fig.24 : Nicolas Pineau : Console à tête et pattes de lion de la porte cochère de la maison Boutin, 1738 (cl. Ph. Cachau).

⁶⁷Cf. note 58.

Mme de Montboissier, jusqu'à sa mort en 1782, laquelle avait mis les autres biens en location⁶⁸.

Lors du décès de Simon-Charles en 1794, son tiers d'hôtel, saisi comme bien national, fut racheté par les deux filles de son frère Charles-Robert, Marie-Madeleine-Louise, épouse de Jean-Paul Combarel de Vernège et Marie-Charlotte-Olympiade, épouse de Pierre-Claude-Emmanuel Testu de Balincourt par contrat du bureau du domaine national de la Seine du 21 nivôse an IV (11 janvier 1796), moyennant 60 000 livres⁶⁹. La première racheta la part de sa sœur, « à titre de licitation et partage », par contrat devant Me Huguet du 9 brumaire an VI (30 octobre 1797) pour 20 000 livres payées comptant⁷⁰.

Le 12 thermidor suivant (30 juillet 1798), Marie-Madeleine-Louise Boutin cédait ce tiers d'hôtel, par la voie de son époux, à Denis-François Breune, sans qualité, domicilié non loin de là, 666 rue Helvétius [Sainte-Anne], division de la Butte des Moulins. Le contrat mentionnait, outre l'hôtel et sa basse-cour sur la rue de Ménars, un bâtiment enclavé sur le jardin, visible sur le plan de Vasserot, annexe de la basse-cour établie à une date indéterminée. La vente était conditionnée au maintien de Charles-Robert Boutin dans les lieux suivant le bail établi le 13 messidor an V (1^{er} juillet 1797) pour 9 années et 6 mois. Elle fut conclue pour 90 000 francs payés comptant. Les vendeurs précisaient qu'ils leur restaient 2 317 livres 10 sols à acquitter, avec les intérêts, de leur acquisition à la Nation⁷¹.

C'est sans doute à ce propos que le séquestre sur l'hôtel fut rétabli par la loi du 9 frimaire an VII (29 novembre 1798). Il ne sera levé définitivement que le 21 floréal an IX (11 mai 1801). Charles-Robert y occupait un appartement – sans doute celui de son père sur la rue qui relevait du tiers lui appartenant. Une décision ministérielle du 4 ventôse an VIII (23 février 1800) leva le séquestre sur 5/6^e de l'hôtel qui fut loué alors à Boutin pour 11 180 livres à compter du 1^{er} messidor an VIII (20 juin 1800). Il loua le reste de l'hôtel à une dénommée Wiart par bail passé devant notaire, le 25 prairial an VII (13 juin 1799), pour 12 000 livres annuelles⁷².

Rentré dans son bien, le 1^{er} vendémiaire an IX (23 septembre 1800), Charles-Robert devait encore aux domaines, 1195 francs 50 centimes. Il dut affronter l'opposition de sa locataire qui refusait de quitter les lieux. Celle-ci ayant occasionné plusieurs dommages pour un montant de 1 218 francs 40 centimes, il put acquitter le solde en lui facturant les réparations. Elle ne demeura finalement qu'un an dans les lieux, son bail ayant été déclaré nul par arrêté du préfet du 8 floréal an VIII (28 avril 1800)⁷³.

⁶⁸ Cf. *supra*.

⁶⁹ Arch. Paris, Dq¹⁰ 507, dossier 953 : Extrait du registre des arrêtés et décisions du département de la Seine du 22 mai 1812 (mention de la minute enregistrée par Pascalin, le 29 nivôse an V). Le prix est également indiqué dans le contrat de 1824 (cf. *infra*).

⁷⁰ A.N., M.C., LXXXVI, 916.

⁷¹ *Ibid*, 918.

⁷² Arch. Paris, Dq¹⁰ 462 (Domaines. Succession Boutin, an VIII-1814) : Rapport du 6 juillet 1813 et lettre d'Eparvier, directeur des domaines, au préfet du 18 juin 1814.

⁷³ *Ibid* et extrait des registres des délibérations des conseils de la République du 18 prairial an VIII (7 juin 1800).



Fig.25 : Nicolas Pineau : Cartouche ailé avec coquille et fleurs de la porte cochère de la maison Boutin, 1738 (cl. Ph. Cachau).

De son côté, Denis-François Breune et Louise Lender, son épouse, établis 99 rue des Capucines, cédaient le tiers d'hôtel, alors mis en location, le 6 septembre 1806, à Jean Perrin l'aîné, domicilié 102 rue de la Loi [de Richelieu], division Le Pelletier, en règlement d'une créance de 110 000 francs contenue dans une obligation du 26 pluviôse an VIII (15 février 1800). Les 85 000 francs de la vente vinrent en déduction de celle-ci. Jouissance était laissée à l'acquéreur le jour même et depuis le 1^{er} juillet 1806 pour les loyers. Cette portion était en effet allouée depuis le 30 messidor an XIII (19 juillet 1805) à Charles-Robert Boutin⁷⁴.

Parmi les locataires de l'hôtel, figuraient en 1802, l'agent de change Manuel et, depuis 1805, le fameux marchand de mode de l'impératrice Joséphine, puis de Marie-Louise, Louis-Hippolyte Leroy qui s'était associé avec la célèbre couturière Mme Raimbaud pour créer là une maison de mode (robes, habits de cour, chapeaux, lingerie et parfumerie). Il y demeura jusqu'en 1820, fournissant tout ce que Paris comptait de célébrités et l'Europe, de têtes couronnées. On trouvait aussi en 1807, le Bureau des petites affiches ainsi que la Régie des salines⁷⁵.

Par jugement du tribunal de première instance de la Seine du 23 janvier 1813, Perrin l'aîné se fit adjugé un second tiers de l'hôtel, sans les glaces, appartenant aux enfants et petits-enfants de Charles-Robert Boutin et de sa sœur Charlotte-Madeleine pour 360 050 francs. Il se fit adjugé leur dernier tiers pour le même montant par jugement de l'audience des criées du même tribunal du 23 juin suivant. L'adjudication comprenait cette fois les glaces, boiseries et autres ornements de l'hôtel pour un montant de 29 845 francs⁷⁶.

⁷⁴A.N., M.C., XCIII, 276 ; Bibliothèque historique de la Ville de Paris, CP 3302, fol. 45-103 (Papiers Boutin) : Bail à Charles-Robert Boutin par Denis-François Breune du 30 messidor an XIII.

⁷⁵Cf. Lefeuvre, 1873, p. 336, Vitu, 1880, p. 409 et Hillairet, 1966, p. 79.

⁷⁶Précisions indiquées dans le contrat de 1824 (cf. *infra*).

Le 25 avril 1816, le grand hôtel passait intégralement entre les mains de Louis-François de Paule Nourtier, marchand de soie, et de Julie-Marie-Livine Hovyn, son épouse, domiciliés au 16 rue Vivienne, pour 400 000 francs moins les 12 500 francs de loyer touchés par Perrin l'aîné et son épouse. Le contrat mentionnait pour la première fois la vente des glaces, boiseries, poêles et autres éléments de décor⁷⁷.

Durant la présence des époux Paule Nourtier, l'hôtel fut aussi occupé par l'administration de la tontine perpétuelle d'amortissement⁷⁸.



Fig.26 : Nicolas Pineau : Mascarone de Flore au 1^{er} étage de la maison Boutin, 1738 (cl. Ph. Cachau).

Il connut, le 1^{er} avril 1824, un dernier propriétaire en la « Compagnie d'assurances générales sur la vie des hommes », représentée par son directeur, Marie-Casimir-Auguste de Gourcuff, établi 97 rue de Richelieu. Comme en 1816, on rappelait que cet hôtel était connu comme « hôtel Boutin ». Des logements étaient mentionnés au-dessus des remises et des écuries. La vente fut conclue moyennant la somme considérable de 800 000 francs, acquittées en dix versements, de juillet 1824 à août 1835⁷⁹.

En 1829, l'hôtel eut pour hôte de marque, Jean-Nicolas Marjolin (1780-1850), chirurgien par quartier de Charles X, après avoir été celui de Louis XVIII, mais aussi chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie royale de médecine⁸⁰.

Il fut occupé en 1850 par l'agent de change Tavernier et la maison d'import-export Tiffany Reed and Co⁸¹.

En 1868, le bâtiment fut frappé d'alignement dans le cadre de l'établissement de la rue du Dix-Décembre (future Quatre-Septembre), décrétée en août 1864. La compagnie d'assurance fut expropriée par décision du 26 août moyennant 2 600 000 francs, ainsi que la Maison syndicale des agents de change qui occupait alors le rez-de-chaussée. Comme le montre des vues de la rue de Ménars et de Richelieu et un plan cadastral (fig.28) à cette époque, un

⁷⁷A.N., M.C., CXV, 1131.

⁷⁸Archives de Paris, 6 AZ 1, dossier 2.

⁷⁹A.N., M.C., XLII, 798.

⁸⁰Cf. Vitu, 1880, p. 409.

⁸¹Cf. Hillairet, 1866, p. 79.

immeuble fut érigé dès 1869 à l'angle de ces rues, n° 10 de la rue du Quatre-Septembre et n° 79 de celle de Richelieu, par l'architecte Dauvin où des bureaux furent établis⁸².



Fig.27 : Nicolas Pineau : Agrafe latérale au 1^{er} étage de la maison Boutin, 1738 (cl. Ph. Cachau).

Au décès de Boutin, le petit hôtel était occupé depuis plusieurs années par Antoine-César Gaultier de Montdorger, trésorier triennal de la Chambre aux deniers, fameux financier, homme de lettres et mécène de Jean-Philippe Rameau pour lequel il avait rédigé le livret de son opéra-ballet *Les Fêtes d'Hébé* (1739). Né à Lyon en 1701, il décéda là quelques mois après Boutin, le 24 octobre 1768. L'hôtel était revenu au moment du partage en 1774 à sa fille, on l'a vu, qui le conserva jusqu'au 15 mars 1776, date de sa vente à Jean-Louis Guillemain de Kercadou, comte d'Igny, lieutenant des gardes du comte d'Artois, pour 100 000 livres. Il appartenait en 1880 à la famille Guillaume.

A la création de la rue du Quatre-Septembre, il ne disparut pas de suite puisqu'il est encore décrit par Auguste Vitu en 1880 pour qui la porte cochère est d'« un assez bon style » (sic). Il fut remplacé peu de temps après par un immeuble haussmannien, l'auteur précisant qu'il venait d'être mis en licitation. Ainsi disparaissaient deux réalisations insignes du dernier Mansart, ce qui, avec l'immeuble du n° 100, plus tard, en faisait une troisième. Cet hôtel avait connu un sort moins complexe que son aîné⁸³.

La maison de la rue Saint-Augustin fut, quant à elle, cédée également par Charlotte-Madeleine Boutin, le 1^{er} décembre 1775, à Jean de Banne d'Avéjan, comte de Banne, marquis de Sandricourt, Amblainville et autres lieux, gouverneur de la ville et du pays d'Ardres en Picardie, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, et à Marie-Anne-Geneviève-Sylvie Thouron d'Arsilly, son épouse, tous deux demeurant rue Poissonnière, paroisse Saint-Eustache. La vente fut fixée à 112 000 livres dont 72 000 furent payées

⁸²*Id*, Dq¹⁸ 235 (1 rue de Ménars) ; Procès-verbal de la Commission du Vieux Paris, n° 7, 1998, p. 24 (7 juillet 1998). Cf. Champeaux, 1898, p. 273. Lefeuvre signale une partie de l'hôtel subsistant du côté de la rue de Ménars, au n° 4 (Cf. Lefeuvre, 1873, t. V, p. 336) mais qui devait être déjà démolie à la fin des années 1860 comme le montre les vues conservées à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (GP VI 8 et 12).

⁸³Cf. Vitu, 1880, p. 400 et Hillairet, 1966, p. 76.

comptant. Le restant fut soldé en janvier 1777. La maison était assujettie à l'imposition du logement des soldats⁸⁴.

Elle était décrite comme « à porte cochère consistant en cour, écurie, remise, puits, corps de logis sur la rue composé de trois étages et une mansarde, un autre corps de logis en aile composé aussy de trois étages, le tout couvert d'ardoises, aisances, appartenances et dépendances (...) ». La maison tenait, à gauche, au sieur Berthereau, ancien menuisier des Bâtiments du roi.

Cette vente fut assortie d'un certain nombre de servitudes dont :

-Empêcher la surélévation du mur de clôture sur le jardin du grand hôtel Boutin, établi à 18 pouces, afin de jouir, sinon de la vue directe sur celui-ci, du jour et de l'air actuels. La terrasse, appuyée contre ce mur, devait être maintenue à une hauteur de 4 pieds et n'être jamais à hauteur d'appui.

-Défense de bâtir contre ce mur, un bâtiment de plus de 18 pieds, couverture comprise. Si celle-ci était en terrasse, elle devait se maintenir à 5 pieds au-dessous, soit 13 pieds 10 pouces du sol.

-Les vues directes de la maison sur le jardin de l'hôtel, c'est-à-dire celles des deux croisées du rez-de-chaussée, du troisième étage et du comble mansardé, seraient maintenues, y compris dans leur dimension. Celles du rez-de-chaussée demeureraient grillées et couvertes du treillage du jardin.

Il en était de même pour une croisée du premier étage et de l'entresol au-dessous, servant à l'éclairage des garde-robes de l'appartement principal, pratiquée dans le mur ouest de la maison et dont la partie basse reposait en biais, à l'aide d'un pan coupé, sur le comble du logis au fond de la basse-cour. Cette croisée, qui servait à l'éclairage indirect de la maison, devait être grillée et nantie d'un appui disposé à 5 pieds 6 pouces du plancher de l'étage.

-La fosse d'aisance de la maison, sise au bout de l'aile gauche, demeurerait commune avec celle de la basse-cour du grand hôtel. La contribution à sa vidange serait proportionnée à celle des occupants.

-Les autres servitudes étaient relatives aux croisées et vues du grand hôtel sur la maison et les possibilités d'accès qu'il pouvait y avoir avec certaines, lesquelles devaient être grillées.

La maison passa ensuite à Charles Leclerc qui la céda, le 17 mai 1809, à Henri-Frédéric Muller, où il décéda le 16 juillet 1848. Elle entra alors entre les mains de son épouse, Scholastique Gentil, et de sa fille, Catherine-Joséphine, héritières chacune pour moitié. Au décès de la première, le 26 septembre 1850, la maison revint intégralement à la seconde⁸⁵.

⁸⁴A.N., M.C., CXIII, 481.

⁸⁵Archives de Paris, Dq¹⁸ 239 ; A.N., M.C., CVIII, 907.

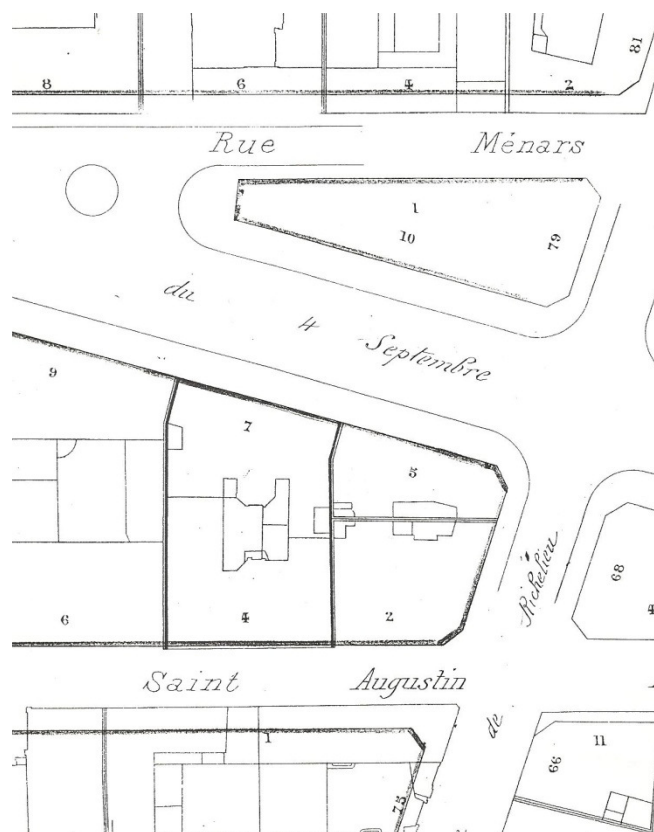


Fig.28 : Etat de l'ensemble Boutin après le tracé de la rue du Quatre-Septembre en 1868 (plan cadastral du 2^e arrondissement, XIXe siècle, non localisé).

Fortune critique

Quoique nous ne disposions malheureusement d'aucune vue ancienne satisfaisante des deux hôtels Boutin, il n'en demeure pas moins qu'ils furent appréciés.

Luc-Vincent Thiéry déclare ainsi, en 1787, que « cette maison, située entre cour et jardin, est remarquable par la beauté et la distribution de ses appartemens »⁸⁶. L'auteur n'était visiblement pas gêné par le corps simple en profondeur du logis principal dont il goûta probablement le bel effet de transparence depuis que l'architecture du règne de Louis XIV avait été remise à l'honneur dans les années 1750.

Alfred de Champeaux nous livre, au XIXe siècle, une intéressante description des boiseries de Nicolas Pineau qui subsistaient dans le grand salon du rez-de-chaussée au milieu du siècle et dont il pressentait l'enlèvement en vue de leur vente à l'étranger. « La pièce la plus importante », dit-il, « est un salon du rez-de-chaussée de proportions grandioses dont les principaux motifs sont des glaces entourées et subdivisées par des branches de palmier en bois sculpté, décoration monumentale, dont les détails un peu surchargés se retrouvent dans les dessins de Nicolas Pineau qui l'a exécutée. Les serrures et espagnolettes », ajoute-t-il, « qui sont encore en place sont de beaux modèles du style Louis XV. Un petit boudoir voisin offre le même décor, mais l'œil se repose mieux sur ses lignes harmonieuses et moins tourmentées.

⁸⁶Thiéry, 1787, t. I, p. 190.

Dans l'ancienne salle à manger [salle d'assemblée] convertie en bureau, on a oublié un buffet à consoles du XVIIIe siècle. Il en est de même de l'escalier à rampe en fer, ainsi que des grandes consoles et des clés de voute à mascarons qui se voient sur la façade sur cour »⁸⁷.

C'est à nouveau le travail de Pineau qui retient au XXe siècle l'attention du grand spécialiste américain du style rocaille, Fiske Kimball. Quoiqu'évoqué succinctement, il reproduit le décor de la salle de compagnie et souligne les « lignes extérieures ondoyantes » des ouvertures, les premières de la sorte qu'il connaisse⁸⁸.

Conclusion

Hormis l'hôtel de Marsilly, 18 rue du Cherche-Midi, l'ensemble de Simon Boutin, rue de Richelieu, situé entre les rues Saint-Augustin et de Ménars, demeure l'une des plus belles réalisations de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne en matière d'hôtel particulier et de maison à loyer à Paris. Il fut également l'un des plus spectaculaires du secteur de la rue de Richelieu. Si l'on connaissait bien la combinaison grand hôtel – petit hôtel, telle qu'on la pratiquait depuis Jules Hardouin-Mansart sur la place Vendôme, jamais on avait osé l'associer à une vaste maison à loyer. Le dernier Mansart avait créé là, une fois encore, une réalisation d'une exceptionnelle originalité, digne de celle de ses aînés.

Outre l'originalité, la force de cet ensemble résidait également dans la qualité des bâtiments, tous en pierre de taille, du rez-de-chaussée aux combles, ce qui témoigne de la dépense considérable engendrée par Boutin dans cet ambitieux projet. On rappellera que, généralement, les bâtiments de cette époque, surtout les maisons, étaient érigés sur un soubassement ou rez-de-chaussée en pierre de taille tandis que le reste était de briques ou de moellons enduits, surtout sur les cours.

La force de cette réalisation résidait aussi dans les noms des intervenants : outre l'architecte Mansart de Sagonne, petit-fils du grand Jules Hardouin-Mansart, dont la réputation commençait alors, cinq ans après son début d'activité, à être bien établie, on trouve le grand ornemaniste Nicolas Pineau et l'entrepreneur Jean Rondel.

La disparition de cet ensemble, dont seule subsiste la maison de la rue Saint-Augustin, est d'autant plus regrettable que la description d'Alfred de Champeaux, comme les dessins conservés aux Arts décoratifs, nous laissent entrevoir des intérieurs magnifiques à la mesure du rang du financier. On se consolera en se rappelant que nous disposons encore du plus grand nombre de dessins jamais réalisés par Pineau pour une réalisation de Mansart de Sagonne.

Cette disparition au milieu du XIXe siècle aurait contribué à son oubli total, si l'on ne se souvenait que le fameux hôtel de Ménars l'avait précédé là. De nombreux auteurs mentionnent cet important ensemble, non pas tant en raison de son architecte, totalement oublié quant à lui, mais de la réputation de la famille Boutin, importante famille de la finance et des arts au XVIIIe siècle, et de l'ornemaniste Pineau.

⁸⁷ Champeaux, 1898, p. 273-274.

⁸⁸ Kimball, 1949, p. 179-180 et fig. 222.

La redécouverte des marchés par nos soins permet de rendre à Mansart de Sagonne cette réalisation majeure qui confirme, une fois encore, l'importance que son nom revêtait dans l'architecture de son temps à Paris.

Avril 2016

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Michel : *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV*, Paris, 1978.
- AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS François : *Dictionnaire de la noblesse*, t. III, Paris, 1863 (t. 2, 1980), p. 52-53.
- BABELON Jean-Pierre – MIGNOT Claude : *François Mansart. Le génie de l'architecture*, Paris, 1998.
- BLUCHE François : *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIIIe siècle. Dictionnaire généalogique*, Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. V-VI (1953-1954), Paris, 1956.
- BRICE Germain : *Description nouvelle de la vile de Paris*, t. I, Paris, 1706.
- CACHAU Philippe : *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, thèse d'histoire de l'art, Paris I, 2004, 3 tomes.
- CHAIX D'EST-ANGE Gustave : *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, t. V, Evreux, 1906 (rééd. t. III, Paris, 1983), p. 267-268 (Boutin de Beauregard).
- CLAEYS Thierry : *Dictionnaire biographique des financiers en France au XVIIIe siècle*, Paris, 2011, 2 tomes.
- DESHAIRS Léon : *Dessins originaux des maîtres décorateurs. Les dessins du musée et de la bibliothèque des Arts décoratifs. XVIIIe siècle. Epoque de Louis XV. Nicolas et Dominique Pineau*, Paris, 1910.
- DUMOLIN Maurice : *Etudes de topographie parisienne*, t. II, Paris, 1930, p. 286-288 (n^{os} 77-83 rue de Richelieu).
- DURAND Yves : *Les fermiers généraux au XVIIIe siècle*, Paris, 1971, rééd. 1996.
- GADY Alexandre (sous la direction de) : *Jules Hardouin-Mansart 1646-1708*, Paris, 2010.
- HÉRON De VILLEFOSSE René : *Des fossés jaunes à la campagne d'assurances générales contre l'incendie et les explosions*, Paris, 1959.

HILLAIRET Jacques : *La rue de Richelieu*, Paris, 1966.

KIMBALL Fiske : *Le style Louis XV. Origine et évolution du rococo*, Paris, 1949.

Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments, Paris, 1844, rééd. 1855.

LEFEUVE Charles : *Les anciennes maisons de Paris sous Napoléon III*, t. V, Paris et Bruxelles, 1873.

MARIETTE Jean : *L'Architecture française*, Paris, 1727.

MOSSER Monique – RABREAU Daniel : *Charles de Wailly, peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, cat. expo. CNMHS, Paris, 1979.

PONS Bruno : « Le grand salon du château d'Abondant », *Revue du Louvre*, n° 3, juillet 1991, p. 61-73.

ROCHEGUDE (marquis de) : *Promenades dans toutes les rues de Paris par arrondissements. IIe arrondissement*, Paris, 1910, p. 35-36.

SWARTE Victor de : *Les financiers amateurs d'art aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1890.

THIÉRY Luc-Vincent : *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, Paris, 1787.

THIRION Henri : *La vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, Paris, 1895.

VITU Auguste : *La maison mortuaire de Molière*, Paris, 1880.
